

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxembourg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2975

5 décembre 2011

SOMMAIRE

3B4Sports S.A.	142754	Petrusse-Immo S.A.	142781
AAM International S.à r.l.	142794	PHM Holdco 12 S.à r.l.	142781
Advent Heart (Luxembourg) Holding S.à r.l.	142769	Pictet Europe S.A.	142782
Barclays Luxembourg Finance Holdings S.à r.l.	142783	Pictor Finance S.A.	142782
Immodream S.A.	142754	Pictor Finance S.A.	142782
Imperatriz Finance S.A.	142754	Pictor Finance S.A.	142783
Imperatriz Finance S.A.	142766	Pictor Finance S.A.	142782
Imperatriz Finance S.A.	142766	Pina Coiffure S.à r.l.	142791
Inter Best Car S.A.	142767	Port Noir Investment S.à r.l.	142799
Interestate Investments S.A.	142767	Profils Aluminium Stocks Services S.A. ..	142791
L.D.M. S.A.	142767	Projektmanagement für Technologie S.A.	142781
Linus Home S.A.	142767	Renaissance Asset Managers Global Funds	142792
Luxembourg Management Services S.à r.l.	142767	SD Holding Company S.A.	142793
M2	142768	Semolux S.à r.l.	142793
Marzilux S.A.	142768	SF (Lux) Sicav 1	142793
Meridiam Infrastructure Finance II	142768	SF (Lux) SICAV 2	142793
Meridiam PGGM DIF Infrastructure D1	142768	SF (Lux) Sicav 3	142794
Meta S.à r.l.	142768	Sierra Investments (Luxembourg) 1 S.à r.l.	142792
Naturepearls	142769	Sierra Investments (Luxembourg) 2 S.à r.l.	142792
Northern & Shell Worldwide - Luxembourg Branch	142766	Simac PSF S.A.	142794
Ocala Capital Management Luxembourg S.à r.l.	142780	Texfina S.A.	142799
Office Rental Luxembourg S.A.	142780	UBS (Lux) Sicav 1	142800
PepsiCo Group	142781	UBS (Lux) Strategy Sicav	142800
		UBS (Lux) Structured Sicav	142800

Immodream S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 107.577.

J'ai le regret de vous informer que je renonce par la présente à mes fonctions d'administrateur au sein de votre société, avec effet immédiat.

Luxembourg, le 20 octobre 2011.

Patricia JUPILLE.

Référence de publication: 2011147813/10.

(110171531) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2011.

Imperatriz Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 125.330.

J'ai le regret de vous informer que je renonce par la présente à mes fonctions d'administrateur au sein de votre société, avec effet immédiat.

Luxembourg, le 20 octobre 2011.

Luisella MORESCHI.

Référence de publication: 2011147814/10.

(110171532) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2011.

3B4Sports S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 90.000,00.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 164.018.

STATUTES

In the year two thousand and eleven, on the twenty-third day of September.

Before the undersigned Maître Martine SCHAEFFER, civil law notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

BRIDGEPOINT EUROPE IV INVESTMENTS (2) S.À R.L.a société à responsabilité limitée governed by the laws of Luxembourg, having a share capital of twenty-two thousand five hundred and three Euros (EUR 22,503.-), with registered office at 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 159.334, here represented by Mr Gianpiero SADDI, employee, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given in Luxembourg, on 22 September 2011.

Said proxy after signature ne varietur by the proxy holder and the undersigned notary shall remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to state as follows the articles of incorporation of a public limited liability company (société anonyme):

1. Corporate form and Name. This document constitutes the articles of incorporation (the "Articles") of 3B4Sports S.A. (the "Company"), a public limited liability company (société anonyme) incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg including the law of 10 August 1915 on commercial companies as amended from time to time (the "1915 Law").

2. Registered office.

2.1 The registered office of the Company (the "Registered Office") is established in the city of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

2.2 The Registered Office may be transferred:

2.2.1 to any other place within the same municipality in the Grand Duchy of Luxembourg by the board of directors of the Company (the "Board of Directors");

2.2.2 to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg (whether or not in the same municipality) by a resolution of the shareholders of the Company (a "Shareholders' Resolution") passed in accordance with these Articles and the laws of the Grand Duchy of Luxembourg including the 1915 Law ("Luxembourg Law").

2.3 Should a situation arise or be deemed imminent, whether military, political, economic, social or otherwise, which would prevent normal activity at the Registered Office, the Registered Office may be temporarily transferred abroad until such time as the situation becomes normalised; such temporary measures will not have any effect on the Company's

nationality and the Company will, notwithstanding this temporary transfer of the Registered Office, remain a Luxembourg company. The decision as to the transfer abroad of the Registered Office will be made by the Board of Directors.

2.4 The Company may have offices and branches, both in the Grand Duchy of Luxembourg and abroad.

3. Objects. The objects of the Company are:

3.1 to act as an investment holding company and to co-ordinate the business of any corporate bodies in which the Company is for the time being directly or indirectly interested, and to acquire (whether by original subscription, tender, purchase, exchange or otherwise) the whole of or any part of the stock, shares, debentures, debenture stocks, bonds and other securities issued or guaranteed by any person and any other asset of any kind and to hold the same as investments, and to sell, exchange and dispose of the same;

3.2 to carry on any trade or business whatsoever and to acquire, undertake and carry on the whole or any part of the business, property and/or liabilities of any person carrying on any business;

3.3 to invest and deal with the Company's money and funds in any way the Board of Directors thinks fit and to lend money and give credit in each case to any person with or without security;

3.4 to borrow, raise and secure the payment of money in any way the Board of Directors thinks fit, including by the issue (to the extent permitted by Luxembourg Law) of debentures and other securities or instruments, perpetual or otherwise, convertible or not, whether or not charged on all or any of the Company's property (present and future) or its uncalled capital, and to purchase, redeem, convert and pay off those securities;

3.5 to acquire an interest in, amalgamate, merge, consolidate with and enter into partnership or any arrangement for the sharing of profits, union of interests, co-operation, joint venture, reciprocal concession or otherwise with any person, including any employees of the Company;

3.6 to enter into any guarantee or contract of indemnity or suretyship, and to provide security for the performance of the obligations of and/or the payment of any money by any person (including any body corporate in which the Company has a direct or indirect interest or any person (a "Holding Entity") which is for the time being a member of or otherwise has a direct or indirect interest in the Company or any body corporate in which a Holding Entity has a direct or indirect interest and any person who is associated with the Company in any business or venture), with or without the Company receiving any consideration or advantage (whether direct or indirect), and whether by personal covenant or mortgage, charge or lien over all or part of the Company's undertaking, property, assets or uncalled capital (present and future) or by other means; for the purposes of this Article 3.6 "guarantee" includes any obligation, however described, to pay, satisfy, provide funds for the payment or satisfaction of, indemnify and keep indemnified against the consequences of default in the payment of, or otherwise be responsible for, any indebtedness or financial obligations of any other person;

3.7 to purchase, take on lease, exchange, hire and otherwise acquire any real or personal property and any right or privilege over or in respect of it;

3.8 to sell, lease, exchange, let on hire and dispose of any real or personal property and/or the whole or any part of the undertaking of the Company, for such consideration as the Board of Directors thinks fit, including for shares, debentures or other securities, whether fully or partly paid up, of any person, whether or not having objects (altogether or in part) similar to those of the Company; to hold any shares, debentures and other securities so acquired; to improve, manage, develop, sell, exchange, lease, mortgage, dispose of, grant options over, turn to account and otherwise deal with all or any part of the property and rights of the Company;

3.9 to do all or any of the things provided in any paragraph of this Article 3 (a) in any part of the world; (b) as principal, agent, contractor, trustee or otherwise; (c) by or through trustees, agents, sub-contractors or otherwise; and (d) alone or with another person or persons;

3.10 to do all things (including entering into, performing and delivering contracts, deeds, agreements and arrangements with or in favour of any person) that are in the opinion of the Board of Directors incidental or conducive to the attainment of all or any of the Company's objects, or the exercise of all or any of its powers;

PROVIDED ALWAYS that the Company will not enter into any transaction which would constitute a regulated activity of the financial sector or require a business license under Luxembourg Law without due authorisation under Luxembourg Law.

4. Duration. The Company is established for an unlimited duration.

5. Share capital.

5.1 The subscribed share capital of the Company is ninety thousand Euro (€ 90,000.-) divided into ninety thousand (90,000) shares with a par value of one Euro (€1.-) each (the "Shares"), all of which are fully paid up. In these Articles, "Shareholders" means the holders at the relevant time of the Shares and "Shareholder" shall be construed accordingly.

5.2 The Shares are in registered form.

5.3 The Company may establish a share premium account (the "Share Premium Account") into which any premium paid on any Share is to be transferred. Decisions as to the use of the Share Premium Account are to be taken by the Shareholder(s) subject to the 1915 Law and these Articles.

5.4 The Company may, without limitation, accept equity or other contributions without issuing Shares or other securities in consideration for the contribution and may credit the contributions to one or more accounts. Decisions as to

the use of any such accounts are to be taken by the Shareholder(s) subject to the 1915 Law and these Articles. For the avoidance of doubt, any such decision may, but need not, allocate any amount contributed to the contributor.

5.5 All Shares have equal rights subject as otherwise provided in these Articles.

5.6 The subscribed share capital may be increased by a Shareholders' Resolution adopted in accordance with the conditions required for the amendment of the Articles and in accordance with Luxembourg Law.

5.7 The Company may acquire its Shares or reduce its subscribed share capital subject as provided in the 1915 Law.

5.8 If any Shares are issued on terms that they are not fully paid up on issue, then payment of the balance due shall be made at such time and upon such conditions as the Board of Directors may determine provided that all such Shares are treated equally.

5.9 The Company may have a sole Shareholder. The death or dissolution of a sole Shareholder will not result in the dissolution of the Company.

6. Indivisibility of shares.

6.1 Each Share is indivisible.

6.2 A Share may be registered in the name of more than one person provided that all holders of a Share notify the Company in writing as to which of them is to be regarded as their representative; the Company will deal with that representative as if it were the sole Shareholder in respect of that Share including for the purposes of voting, dividend and other payment rights.

7. Transfer of shares. The Shares will be transferable in accordance with the 1915 Law.

8. The directors.

8.1 Except in the circumstances described in Article 8.2, the Company must have at least three directors (each a "Director").

8.2 Where either:

8.2.1 the Company has been formed by a single Shareholder; or

8.2.2 it has been established at a general meeting of Shareholders (a "Shareholders' Meeting") that the Company has only one Shareholder.

the Board of Directors can consist of one Director until the ordinary Shareholders' Meeting following the establishment of the existence of more than one Shareholder.

8.3 A Director need not be a Shareholder.

8.4 A legal entity may be a Director (a "Corporate Director"), in which case it must designate a permanent representative to perform that role in its name and for its account. The revocation by a Corporate Director of its representative is conditional upon the simultaneous appointment of a successor.

8.5 Each Director shall be appointed by a Shareholders' Meeting for a term not exceeding six years. In the event that a Director is appointed without any indication of the term of his appointment, his term is deemed to be six years.

8.6 A Director may be re-elected.

8.7 A Director may be removed from office at any time by a Shareholders' Meeting.

8.8 In the event that a Director appointed by a Shareholders' Meeting ceases to be a Director for any reason, the remaining Directors may fill the vacancy on a provisional basis; a Director so appointed will hold office only until the conclusion of the next Shareholders' Meeting, unless his appointment is confirmed by the Shareholders at that Shareholders' Meeting.

9. Powers of the directors.

9.1 The Company will be managed by a Board of Directors.

9.2 The Board of Directors has the power to take all or any action which is necessary or useful to realise any of the objects of the Company, with the exception of those reserved by Luxembourg Law or these Articles to a Shareholders' Meeting.

10. Representation. Subject as provided by Luxembourg Law and these Articles, the following are authorised to represent and/or bind the Company:

10.1 if the Company has one Director, that Director;

10.2 if the Company has more than one Director, any two Directors;

10.3 any Managing Director (as defined in Article 11.1.) to the extent powers have been delegated to him under Article 11.1.;

10.4 any other person to whom such a power has been delegated in accordance with Article 11.4 to the extent such a power has been delegated to him.

11. Delegation of powers.

11.1 The day to day management of the business of the Company and the power to represent the Company with respect thereto may be delegated to one or more Directors, officers, managers or other agents (each a "Daily Manager"), acting alone or jointly.

11.2 A Daily Manager need not be a Shareholder.

11.3 The appointment and removal, powers, duties and emoluments of the Daily Managers will be determined by the Board of Directors except that the first Daily Manager or Daily Managers may, but need not, be appointed and his or their powers, duties and emoluments determined by a Shareholders' Meeting.

11.4 Any two Directors may delegate any of their powers for specific tasks to one or more ad hoc agents and may remove any such agent and determine any such agent's powers and responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency.

12. Board meetings.

12.1 Meetings of the Board of Directors ("Board Meetings") may be convened by any Director. The Board of Directors shall appoint one of the Directors as Chairman.

12.2 The Board of Directors may validly debate and take decisions at a Board Meeting without complying with all or any of the convening requirements and formalities if all the Directors have waived the relevant convening requirements and formalities either in writing or, at the relevant Board Meeting, in person or by an authorised representative.

12.3 A Director may appoint any other Director (but not any other person) to act as his representative (a "Director's Representative") at a Board Meeting to attend, deliberate, vote and perform all his functions on his behalf at that Board Meeting. A Director can act as representative for more than one other Director at a Board Meeting provided that (without prejudice to any quorum requirements) at least two Directors are physically present at a Board Meeting held in person or participate in person in a Board Meeting held under Article 12.5.

12.4 The Board of Directors can only validly debate and take decisions if at least half of the Directors are present or represented. Decisions of the Board of Directors shall be adopted by a simple majority of the Directors present or represented.

12.5 A Director or his Director's Representative may validly participate in a Board Meeting through the medium of video-conferencing equipment or telecommunication means allowing the identification of each participating Director. These means must have technical features which ensure an effective participation in the meeting allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another on a continuous basis and allowing an effective participation of such persons in the meeting. A person participating in this way is deemed to be present in person at the meeting and shall be counted in the quorum and entitled to vote. Subject to Luxembourg Law, all business transacted in this way by the Directors shall, for the purposes of these Articles, be deemed to be validly and effectively transacted at a Board Meeting, notwithstanding that fewer than the number of directors (or their representatives) required to constitute a quorum are physically present in the same place. A meeting held in this way is deemed to be held at the Registered Office.

12.6 A resolution in writing signed by all the Directors (or in relation to any Director, his Director's Representative) shall be as valid and effective if it had been passed at a Board Meeting duly convened and held and may consist of one or several documents in the like form each signed by or on behalf of one or more of the Directors concerned.

12.7 The minutes of a Board Meeting shall be signed by and extracts of the minutes of a Board Meeting may be certified by any Director present at the Meeting.

12.8

12.8.1 Any Director having an interest in a transaction (a "Conflicted Transaction") submitted for approval to the Board of Directors conflicting with that of the Company, shall advise the Board of Directors thereof and cause a record of his statement to be included in the minutes of the meeting. He may not take part in the deliberations relating to that transaction. At the next following Shareholders' Meeting, before any other resolution is put to vote, a special report shall be made on any transactions in which any of the Directors may have had an interest conflicting with that of the Company.

12.8.2 Where the Company only has one Director, Article 12.8.1 will not apply and instead, the Conflicted Transaction will be recorded in the decision register of the Company.

12.8.3 Articles 12.8.1 and 12.8.2 will not apply to current operations entered into under normal conditions.

13. Shareholders' resolutions.

13.1 The Shareholders' Meeting shall have the widest powers to adapt or ratify any action relating to the Company.

13.2 Where the Company has only one Shareholder:

13.2.1 he shall exercise the powers related to the Shareholders' Meeting;

13.2.2 his decisions shall be taken by resolution in writing and shall be recorded in a minutes register held at the Registered Office.

13.3 Each Shareholder shall have one vote for every Share of which he is the holder.

13.4 Subject as provided by the 1915 Law and Articles 13.5, 13.6 and 17, Shareholders' Resolutions are only valid if they are passed by a majority of the votes cast, irrespective of the number of Shares represented.

13.5 Shareholders may not change the nationality of the Company or oblige any of the Shareholders to increase their commitment to the Company otherwise than by unanimous vote of the Shareholders.

13.6

13.6.1 An extraordinary Shareholders' Meeting convened to amend any provisions of the Articles shall not validly deliberate unless (a) at least one half of the Shares are represented and (b) the agenda indicates the proposed amendments to the Articles and, where applicable, the text of those which concern the objects or the form of the Company.

13.6.2 If the first of the conditions in Article 13.6.1 is not satisfied, a second meeting may be convened, in the manner prescribed by the Articles or by the 1915 Law. That convening notice shall reproduce the agenda and indicate the date and the results of the previous meeting. The second meeting shall validly deliberate regardless of the proportion of the Shares represented.

13.6.3 At both meetings, resolutions, in order to be adopted, must be carried by at least two-third of the votes cast. Votes cast shall not include votes attaching to Shares in respect of which the Shareholder has not taken part in the vote or has abstained or has returned a blank or invalid vote.

13.7 A Shareholders' Meeting may validly debate and take decisions without complying with all or any of the convening requirements and formalities if all the Shareholders have waived the relevant convening requirements and formalities either in writing or, at the relevant Shareholders' Meeting, in person or by an authorised representative.

13.8 A Shareholder may be represented at a Shareholders' Meeting by appointing in writing (or by fax or e-mail or any similar means) a proxy or attorney who need not be a Shareholder.

13.9 Each Shareholder may vote through voting forms in the manner set out in the convening notice in relation to a Shareholders' Meeting. The Shareholders may only use voting forms provided by the Company and which contain at least the place, date and time of the meeting, the agenda of the meeting, the proposal submitted to the decision of the meeting, as well as for each proposal three boxes allowing the Shareholder to vote in favour, against, or abstain from voting on each proposed resolution by ticking the appropriate box. Voting forms which show neither a vote in favour, nor against the resolution, nor an abstention, shall be void. The Company will only take into account voting forms received three (3) days prior to the Shareholders' Meeting to which they relate and which comply with the requirements set out on the convening notice.

13.10 The Shareholders are entitled to participate in a Shareholders' Meeting by videoconference or by telecommunications means allowing their identification, and are deemed to be present for the calculation of quorum and majority conditions and voting. These means must have technical features which ensure an effective participation in the meeting where deliberations shall be online without interruption.

13.11 The Board of Directors shall have the powers and obligations to adjourn a Shareholders' Meeting as set out in the 1915 Law.

13.12 The Annual Shareholders' Meeting of the Company will be held on the third Wednesday of the month of June at 11 a.m. in each year in the City of Luxembourg.

13.13 The Board of Directors and the Auditors may convene a Shareholders' Meeting. They shall be obliged to convene it so that it is held within a period of one month if Shareholders representing one-tenth of the capital require this in writing with an indication of the agenda.

13.14 Convening notices for every Shareholders' Meeting shall contain the agenda and shall take the form of announcements published twice, with a minimum interval of eight days, and eight days before the meeting, in the Mémorial and in a Luxembourg newspaper. Notices by mail shall be sent eight days before the Meeting to registered Shareholders, but no proof need be given that this formality has been complied with. Where all the Shares are in registered form, the convening notices may be made only by registered letters.

13.15 One or more of the Shareholders who together hold at least ten percent of the subscribed capital may request that one or more additional items be put on the agenda of any Shareholders' Meeting. Such a request shall be sent to the Registered Office by registered mail, at least five days prior to the meeting.

14. Statutory auditors.

14.1 The Company is supervised by one or more statutory auditors or certified auditors (réviseur d'entreprise agréé), in the latter case where such appointment as required by the law or where such appointment is permitted by law and chosen by the Company (the statutory auditor and certified auditor both referred to as the "Auditor").

14.2 The general meeting appoints the Auditor(s) and determines their number, their remuneration and the term of their office. The appointment may, however, not exceed a period of six (6) years. In case the Auditors are elected without mention of the term of their mandate, they are deemed to be elected for six (6) years from the date of their election.

14.3 The Auditors may be re-appointed.

15. Business year. The Company's financial year starts on 1st January and ends on the 31st December of each year provided that, as a transitional measure, the first financial year of the Company starts on the date of its incorporation and ends on the following 31st December (all dates inclusive).

16. Distributions on shares.

16.1 From the net profits of the Company determined in accordance with Luxembourg Law, five per cent (5%) shall be deducted and allocated to a legal reserve fund. That deduction will cease to be mandatory when the amount of the legal reserve fund reaches one tenth of the Company's nominal capital.

16.2 Subject to the provisions of Luxembourg Law and these Articles, the Company may by Shareholders' Resolution declare dividends to Shareholders.

16.3 Subject to the provisions of Luxembourg Law and these Articles, the Board of Directors may pay interim dividends to Shareholders.

17. Dissolution and Liquidation. The liquidation of the Company shall be decided by a Shareholders' Meeting by a resolution adopted in accordance with the conditions required for the amendment of the Articles and in accordance with Luxembourg Law.

18. Interpretation and Luxembourg law.

18.1 In these Articles:

18.1.1 a reference to:

- (a) one gender shall include each gender;
- (b) (unless the context otherwise requires) the singular shall include the plural and vice versa;
- (c) a "person" includes a reference to any individual, firm, company, corporation or other body corporate, government, state or agency of a state or any joint venture, association or partnership, works council or employee representative body (whether or not having a separate legal personality);
- (d) a statutory provision or statute includes all modifications thereto and all reenactments (with or without modifications) thereof.

18.1.2 the words "include" and "including" shall be deemed to be followed by the words "without limitation" and general words shall not be given a restrictive meaning by reason of their being preceded or followed by words indicating a particular class of acts, matters or things or by examples falling within the general words;

18.1.3 the headings to these Articles do not affect their interpretation or construction.

18.2 In addition to these Articles, the Company is also governed by all applicable provisions of Luxembourg Law.

Subscription and Payment

All the shares have been subscribed by BRIDGEPOINT EUROPE IV INVESTMENTS (2) S.À.R.L., prenamed,

All the shares have been fully paid up in cash so that the amount of ninety thousand Euros (€ 90,000.-) is at the free disposal of the Company as has been proved to the undersigned notary who expressly bears witness to it.

Estimate of costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the company or which shall be charged to it in connection with its incorporation, have been estimated at about EUR 1800.

Resolutions

Immediately after the incorporation of the Company, the appearing party, representing the entire subscribed share capital and considering itself as having been duly convened, immediately proceeded to hold a general meeting of the sole shareholder of the Company.

1. The following persons are appointed as directors for a period ending on the date of the annual general meeting approving the annual accounts as of December 31, 2011:

- HALSEY S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated and existing under Luxembourg law; having its registered office at 174, route de Longwy, L-1940 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies register under number B 50984, to be represented for such purposes by Mrs Daphné Ribot, company director, born on January 30, 1979, in Caen, France, with professional address at 174, route de Longwy, L-1940 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg;

- Ms Kristel SEGERS, company director, born on October 8, 1959, in Turnhout, Belgium, with professional address at 174, route de Longwy, L-1940 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg;

- Mrs Daphne RIBOT, company director, born on January 30, 1979, in Caen, France, with professional address at 174, route de Longwy, L-1940 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg;

- Mr Paul GUNNER, company director, born on March 5, 1973 in Cessington, United Kingdom, residing at Pursers Farm Cottage, Pursers Lane, Peaslake, Surrey GU5 9RG, United Kingdom;

- Mr Charles BARTER, company director, born on April 5, 1962 in Guildford, United Kingdom, residing at 33 City Pavilion, Flat 403, Britton Street, London EC1M 5UG, United Kingdom.

The Company shall be bound in any circumstances by the joint signatures of any two (2) directors.

2. The following person is appointed as statutory auditor for a period ending on the date of the annual general meeting approving the annual accounts as of December 31, 2011:

- Mr Davy BEAUCE, accountant, born on December 30, 1981 in Messancy, Belgium, with professional address at 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg .

3. The address of the registered office of the Company is fixed at 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the person appearing, he signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède

L'an deux mille onze, le vingt-deux septembre,

Par-devant nous Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg,

A comparu:

Bridgepoint Europe IV Investments (2) S.à r.l., une société à responsabilité limitée régie par le droit luxembourgeois, ayant un capital social de vingt-deux mille cinq cent trois Euros (EUR 22,503.-), dont le siège social est au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg et enregistrée au Registre du Commerce et des Société de Luxembourg sous le numéro B 159.334 ici représentée par Mr Gianpiero SADDI, résidant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Luxembourg le 22 septembre 2011.

Laquelle procuration après signature "ne varietur" par le mandataire et le notaire instrumentaire demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.

Laquelle comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont elle a arrêté les statuts comme suit:

1. Forme sociale et Nom. Le présent document constitue les statuts (les "Statuts") de "3B4Sports S.A." (la "Société"), une société anonyme constituée en vertu des lois du Grand-Duché de Luxembourg, y compris la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée de temps à autre (la "Loi de 1915").

2. Siège social.

2.1 La siège social de la Société (le "Siège Social") est établi dans la ville de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

2.2 Le Siège Social peut être transféré:

2.2.1 en tout autre endroit de la même municipalité au Grand-Duché de Luxembourg par le conseil d'administration de la Société (le "Conseil d'Administration");

2.2.2 en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg (que ce soit ou non dans la même municipalité) par une résolution des actionnaires de la Société (une "Résolution des Actionnaires") passée conformément à ces Statuts et aux lois du Grand-Duché de Luxembourg, y compris la Loi de 1915 (la "Loi Luxembourgeoise").

2.3 Au cas où des événements extraordinaires d'ordre militaire, politique, économique, social ou autre, de nature à compromettre l'activité normale au Siège Social se seraient produits ou seraient imminents, le Siège Social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; de telles mesures provisoires n'auront toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, et la Société, nonobstant ce transfert provisoire du Siège Social, restera une société luxembourgeoise. La décision de transférer le Siège Social à l'étranger sera prise par le Conseil d'Administration.

2.4 La Société peut avoir des bureaux et des succursales à la fois au Grand-Duché de Luxembourg tout comme à l'étranger.

3. Objets. Les objets de la Société sont:

3.1 d'agir en tant que société d'investissement et de coordonner les activités de toutes les entités au sein desquelles la Société détient directement ou indirectement des participations, et d'acquérir (que ce soit par voie de souscription initiale, d'appel d'offres, d'achat, d'échange ou tout autre moyen) la totalité ou une partie des titres, des actions, obligations non garanties, debenture stocks, obligations, ou tout autre titre émis ou garanti par toute personne et tout autre bien de toutes sortes et de détenir les mêmes instruments pour des besoins d'investissements, et de vendre, échanger ou disposer des mêmes instruments;

3.2 de poursuivre tout commerce ou activité commerciale et acquérir, entreprendre et poursuivre tout ou partie de l'activité commerciale, des biens immobiliers et/ou supporter des dettes de toute personne poursuivant une activité commerciale;

3.3 d'investir et négocier avec l'argent et les fonds de la Société de toute manière que le Conseil d'Administration considère comme étant adaptée et de prêter de l'argent et faire des crédits, dans chaque cas, à toute personne, que ce soit avec ou sans garantie;

3.4 d'emprunter, lever ou sécuriser le paiement d'argent de toute manière que le Conseil d'Administration considère comme étant adaptée, y compris par l'émission (dans les limites autorisées par la Loi Luxembourgeoise) d'obligations et d'autres titres ou instruments, perpétuels ou non, convertibles ou non, qui grèvent ou non tout ou partie des biens de la Société (présents et futurs) ou son capital non libéré, et d'acheter, racheter, convertir et rembourser ces titres;

3.5 d'acquérir une participation dans, unifier, fusionner, consolider avec et constituer un partenariat (partnership) ou tout arrangement pour les besoins de partage des profits, union d'intérêts, coopération, joint-venture, concession réciproque ou autre avec toute personne, y compris tout employé de la Société;

3.6 de s'engager dans toute garantie ou contrat d'indemnité ou de caution, et de fournir des sûretés pour l'accomplissement des obligations de et/ou le paiement de toute somme par toute personne (y compris tout organe social dans lequel la Société a une participation directe ou indirecte ou toute personne (une "Entité Holding") qui est pour le moment un membre de ou détient autrement un intérêt direct ou indirect dans la Société ou tout organe social dans laquelle une Entité Holding détient un intérêt direct ou indirect ou toute personne qui est associée avec la Société dans toute activité commerciale ou entreprise), avec ou sans que la Société ne reçoive une contrepartie ou un avantage (direct ou indirect), et que ce soit par garantie personnelle ou hypothèque, charge ou privilège sur tout ou partie des engagements de la Société, propriétés, biens ou capital social non libéré (présents et futurs) ou par d'autres moyens; pour les besoins de cet Article 3.6 "garantie" inclut toute obligation, bien que décrite, de payer, satisfaire, fournir des fonds pour le paiement ou la satisfaction de, indemniser ou garder indemnisé contre les conséquences d'un défaut de paiement de, ou autrement responsable, de l'endettement ou des obligations financières de toute autre personne;

3.7 d'acheter, prendre en location, échanger, louer ou autrement acquérir tout bien immobilier ou personnel et tout droit ou privilège dessus ou en lien avec celui-ci;

3.8 de vendre, mettre en bail, échanger, mettre à louer et disposer de tout bien immobilier ou personnel, et/ou de tout ou partie des entreprises de la Société, pour une contrepartie que le Conseil d'Administration considère appropriée, y compris pour des parts sociales, obligations ou autres titres, qu'ils aient été entièrement ou partiellement payés, de toute personne, ayant ou non des objets similaires (en tout ou partie) à ceux de la Société; de détenir toutes parts sociales, obligations et autres titres ainsi acquis; d'améliorer, gérer, développer, vendre, échanger, louer, hypothéquer, disposer de, fournir des options sur, mettre sur compte ou autrement gérer tout ou partie des biens et droits de la Société;

3.9 d'entreprendre tout ou partie des actions décrites dans tout paragraphe de cet Article 3 (a) dans toute partie du monde; (b) en tant que principal, agent, contractant, fiduciaire ou autrement; (c) par voie ou via des fiduciaires, agents, sous-contractants ou autre; et (d) seul ou avec une ou plusieurs autres personnes;

3.10 d'entreprendre toutes actions (y compris conclure, exécuter, et délivrer des contrats, actes, accords ou arrangements avec ou en faveur de toute personne) qui sont, selon l'opinion du Conseil d'Administration accessoires ou propices à la réalisation de tout ou partie des objets de la Société, ou à l'exercice de tout ou partie de ses pouvoirs;

A CONDITION TOUJOURS que la Société n'entre pas dans une transaction qui pourrait constituer une activité réglementée du secteur financier ou qui requiert une licence professionnelle en vertu de la Loi Luxembourgeoise sans avoir obtenu d'autorisation requise en vertu de la Loi Luxembourgeoise.

4. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée.

5. Capital social.

5.1 Le capital social souscrit est fixé à quatre-vingt-dix mille euros (EUR 90.000,) représenté par quatre-vingt-dix mille (90.000) actions ayant une valeur de un euro (EUR 1,-) chacune (les "Actions"), qui ont toutes été intégralement libérées. Dans les présents Statuts, "Actionnaires" signifie les détenteurs au moment pertinent des Actions et "Actionnaire" doit être interprété conformément.

5.2 Les Actions sont sous la forme nominative.

5.3 La Société peut créer un compte de prime d'émission (le "Compte de Prime d'Emission") sur lequel toute prime d'émission payée pour toute Part Sociale sera versée. Les décisions quant à l'utilisation du Compte de Prime d'Emission doivent être prises par les Actionnaire(s) sous réserve de la Loi de 1915 et des présents Statuts.

5.4 La Société peut, sans limitation, accepter des capitaux propres ou d'autres apports sans émettre des Actions ou autres titres en contrepartie de l'apport et peut créditer les apports à un ou plusieurs comptes. Les décisions quant à l'utilisation de tels comptes seront prises par les Associé(s) sous réserve de la Loi de 1915 et des présents Statuts. Pour éviter tout doute, toute décision peut, mais n'a pas besoin de, allouer tout montant apporté à l'apporteur.

5.5 Toutes les Actions donnent droit à des droits égaux.

5.6 Le capital social souscrit peut être augmenté par une Résolution des Actionnaires adoptée conformément aux conditions requises pour la modification des Statuts et la Loi Luxembourgeoise.

5.7 La Société peut acquérir ses propres Actions ou réduire son capital souscrit sous réserve de la Loi de 1915.

5.8 Si des Actions sont émises à des conditions où elles ne sont pas totalement libérées à leur émission, alors le paiement du solde dû devra être réalisé au moment et aux conditions déterminés par le Conseil d'Administration à condition que toutes les Actions soient traitées de façon égale.

5.9 La Société peut avoir un Actionnaire unique. Le décès ou la dissolution de l'Actionnaire unique ne causera pas la dissolution de la Société.

6. Indivisibilité des actions.

6.1 Chaque Action est indivisible.

6.2 Une Action peut être enregistrée au nom de plus d'une personne à condition que tous les détenteurs d'une Action notifient par écrit la Société lequel d'entre eux est à considérer comme leur représentant; la Société considérera ce représentant comme s'il était le seul Associé de l'Action question, y compris pour les besoins de vote, dividende et autres droits de paiement.

7. Cession de actions. Les Actions seront librement cessibles conformément à la Loi de 1915.

8. Conseil d'administration.

8.1 Sauf dans les circonstances évoquées à l'article 8.2, la Société devra avoir au minimum trois (3) administrateurs (chacun un "Administrateur").

8.2 Si:

18.2.1 la Société a été constituée par un seul Actionnaire; ou

18.2.2 il a été établi au cours d'une assemblée générale des Actionnaires (une "Assemblée Générale") que la Société n'a qu'un seul Actionnaire.

le Conseil d'Administration pourra alors être constitué d'un Administrateur jusqu'à la prochaine Assemblée Générale suivant l'établissement de l'existence de plus d'un Actionnaire.

8.3 Un Administrateur peut ne pas être un Actionnaire.

8.4 Une société peut être un Administrateur (un "Administrateur Personne Morale") auquel cas elle devra désigner un représentant permanent pour remplir ce rôle en son nom et pour son compte. La révocation de son représentant permanent par un Administrateur Personne Morale est conditionnelle jusqu'à la nomination simultanée d'un successeur.

8.5 Chaque Administrateur est nommé par une Assemblée Générale pour une durée n'excédant pas six (6) ans. Si un Administrateur est nommé sans indication de la fin de son mandat, alors la durée de son mandat sera réputée être de six (6) ans.

8.6 Un Administrateur peut être réélu.

8.7 Un Administrateur peut être révoqué à tout moment par une Assemblée Générale.

8.8 Dans le cas où un Administrateur nommé par une Assemblée Générale cesse d'être un Administrateur pour n'importe quelle raison, les Administrateurs restants devront remplir la vacance provisoirement; un Administrateur ainsi nommé restera en fonction jusqu'à la prochaine Assemblée Générale, à moins que sa nomination ne soit confirmée par les Actionnaires lors de cette Assemblée Générale.

9. Pouvoirs des administrateurs.

9.1 La Société est administrée par un Conseil d'Administration.

9.2 Le Conseil d'Administration a le pouvoir de prendre toutes les actions qui sont nécessaires ou utiles à l'accomplissement de l'objet social de la Société, sous réserve des actions qui sont réservées par la Loi Luxembourgeoise et les présents Statuts et à l'Assemblée Générale.

10. Représentation. Sous réserve des dispositions de la Loi Luxembourgeoise et des présents Statuts, les personnes suivantes sont autorisées à représenter et/ou à engager la Société:

10.1 si la Société a un Administrateur, cet Administrateur;

10.2 en cas de pluralité d'Administrateurs, deux Administrateurs;

10.3 tout Administrateur Général (tel que défini à l'article 11.1) dans les limites des pouvoirs qui lui ont été délégués en vertu de l'article 11.1;

10.4 toute autre personne à qui un tel pouvoir a été délégué conformément à l'Article 11.4 et dans la mesure du pouvoir délégué.

11. Mandataire des administrateurs.

11.1 La gestion quotidienne des activités de la Société et le pouvoir de représenter la Société à cet effet peut être délégué à un ou plusieurs Administrateurs, directeurs, cadres ou autres agents (chacun un "Administrateur Général") agissant seul ou conjointement.

11.2 Un Administrateur Général peut ne pas être Actionnaire.

11.3 La nomination et la révocation, les pouvoirs, tâches et rémunération des Administrateurs Généraux seront déterminés par le Conseil d'Administration, sauf que le(s) premier(s) Administrateur(s) Général(aux) peut/peuvent, mais

ne doit/doivent pas, être nommé(s) par une Assemblée Générale, et ses/leurs pouvoirs, tâches, rémunération déterminés par celle-ci.

11.4 Deux Administrateurs peuvent déléguer toute partie de leurs pouvoirs respectifs, pour des tâches spécifiques, à un ou plusieurs mandataires ad hoc, peuvent révoquer de tels mandataires et déterminer leurs pouvoirs, responsabilité et rémunération (le cas échéant), la durée de la période de représentation et toute autre condition pertinente de sa représentation.

12. Réunion du conseil d'administration.

12.1 Les réunions du Conseil d'Administration (les "Réunions du Conseil") peuvent être convoquées par tout Administrateur. Le Conseil d'Administration devra nommer un des Administrateurs Président.

12.2 Le Conseil d'Administration peut valablement débattre et prendre des décisions lors d'une Réunion du Conseil sans se plier à tout ou partie des conditions de convocation et formalités si tous les Administrateurs ont renoncé aux conditions et formalités de convocation en question que ce soit par écrit ou, lors de la Réunion du Conseil en question, en personne ou par l'intermédiaire d'un représentant autorisé.

12.3 Un Administrateur peut nommer un autre Administrateur (mais seulement un Administrateur) pour le représenter (le "Représentant de l'Administrateur") lors d'une Réunion du Conseil, afin d'assister, délibérer, voter et accomplir toutes ses fonctions en son nom à la Réunion du Conseil. Un Administrateur peut représenter plusieurs autres Administrateurs à un Conseil d'Administration à la condition que (sans préjudice des quorums requis) au moins deux Administrateurs soient présents physiquement à une Réunion du Conseil tenue en personne ou participe en personne à une Réunion du Conseil tenue en vertu de l'Article 12.5.

12.4 Le Conseil d'Administration ne peut valablement débattre et prendre des décisions que si une majorité des Administrateurs sont présents ou représentés. Les décisions du Conseil d'Administration sont adoptées à une majorité simple des Administrateurs présents ou représentés.

12.5 Un Administrateur ou le Représentant de l'Administrateur peut valablement participer à une Réunion du Conseil par voie d'utilisation de moyens de vidéo conférence ou de tout autre équipement de télécommunication permettant l'identification de chaque Administrateur participant. Ces moyens doivent avoir des caractéristiques techniques permettant que toutes les personnes participant à une telle réunion soient dans la capacité de s'entendre sur une base continue et de parler tout au long de la réunion. Une personne participant de cette manière est réputée être présente en personne à la réunion, et devra être comptée dans le quorum et sera autorisée à voter. Sous réserve de la Loi Luxembourgeoise, toutes les activités commerciales qui sont effectuées de cette manière par les Administrateurs seront réputées pour les besoins des présents statuts, valables et effectivement négociées/conclues à une Réunion du Conseil, peu importe que moins que le nombre d'Administrateurs (ou leurs représentants) requis pour constituer un quorum soient physiquement présents au même endroit. Une réunion tenue de cette manière est réputée avoir lieu au Siège Social.

12.6 Une résolution écrite, signée par tous les Administrateurs (ou en relation avec tout Administrateur, le Représentant de l'Administrateur) est valide et effective comme si elle avait été adoptée à une Réunion du Conseil dûment convoquée et tenue et peut consister en un ou plusieurs documents ayant le même contenu et signées par ou au nom d'un ou plusieurs des Administrateurs concernés.

12.7 Les procès-verbaux d'un Conseil d'Administration doivent être signés et les extraits de ces procès-verbaux peuvent être certifiés par tout Administrateur présent à la Réunion.

12.8

12.8.1 Tout Administrateur ayant un intérêt dans une transaction (une "Transaction en Conflit") en conflit avec celui de la Société soumise pour approbation au Conseil d'Administration doit informer le Conseil d'Administration de celui-ci et la déclaration de cet Administrateur devra être mentionnée dans le procès-verbal de la réunion. Il ne peut pas prendre part aux délibérations relatives à cette transaction. A l'occasion de la prochaine Assemblée Générale, avant le vote de toute résolution, un rapport spécial devra être produit sur toutes les transactions dans lesquelles les Administrateurs auraient eu un intérêt en conflit avec celui de la Société.

12.8.2 Si la Société n'a qu'un seul Administrateur, l'Article 12.8.1 ne s'appliquera pas et à la place, la Transaction en Conflit sera enregistrée dans le registre des décisions de la Société.

12.8.3 Les Articles 12.8.1 et 12.8.2 ne s'appliquent pas aux opérations courantes réalisées à des conditions normales.

13. Assemblée générale.

13.1 Les Assemblées Générales doivent avoir les pouvoirs les plus étendus pour adopter ou ratifier toute action à propos de la Société.

13.2 Lorsque la Société ne compte qu'un Actionnaire unique:

13.2.1 il devra exercer les pouvoirs dévolus aux Assemblées Générales.

13.2.2 ses décisions seront prises sous la forme de résolutions écrites et devront être enregistrées dans un registre des procès-verbaux tenus au Siège Social.

13.3 Chaque Actionnaire a droit à un vote pour chaque Action dont il est le détenteur.

13.4 Sous réserve des dispositions prévues par la Loi de 1915 et aux Articles 13.5, 13.4 et 17, les Résolutions des Actionnaires sont valides uniquement si elles sont adoptées à la majorité des votes exprimés, sans préjudice du nombre d'Actions représentées.

13.5 Les Actionnaires ne pourront pas changer la nationalité de la Société ou obliger un des Actionnaires à augmenter ses engagements dans la Société sans un vote unanime des Actionnaires.

13.6

13.6.1 Toute Assemblée Générale extraordinaire convoquée pour modifier toute disposition des Statuts ne pourra valablement délibérer à moins que (a) au moins la moitié des Actions y soient représentées et (b) l'ordre du jour indique les modifications proposées aux Statuts et, lorsqu'applicable, le texte des modifications relatives à l'objet ou la forme de la Société.

13.6.2 Si la première condition de l'article 13.6.1 n'est pas satisfaite, une seconde Assemblée Générale peut être convoquée, selon la manière prescrite par les Statuts ou la Loi de 1915. Cette convocation devra reproduire l'ordre du jour, indiquer la date et les résultats de la précédente réunion. La seconde assemblée délibérera valablement quelque soit la proportion d'Actions représentées.

13.6.3 Dans les deux assemblées, les résolutions, pour être valables, doivent être adoptées par une majorité de deux tiers des votes exprimés. Les voix exprimées ne devront pas compter les votes attachés aux Actions à l'égard desquelles les Actionnaires n'ont pas pris part au vote, se sont abstenus de voter ou ont exprimé un vote nul ou blanc.

13.7 Une Assemblée Générale peut valablement débattre et prendre des décisions sans se conformer à tout ou partie des conditions de convocation et formalités si tous les Actionnaires ont renoncé aux conditions et formalités de convocation en question que ce soit par écrit ou, lors de l'Assemblée Générale en question, en personne ou par l'intermédiaire d'un représentant autorisé.

13.8 Un Actionnaire peut être représenté à une Assemblée Générale en désignant par écrit (ou par fax ou email ou tout autre moyen similaire) un mandataire qui n'a pas besoin d'être un Associé.

13.9 Tout Actionnaire peut voter au moyen d'un formulaire comme indiqué dans la convocation à l'Assemblée Générale. Les Actionnaires ne peuvent utiliser que les formulaires mis à la disposition par la Société, qui mentionnent au moins le lieu, la date et l'heure de l'assemblée, l'ordre du jour, les propositions soumises à la décision de l'assemblée, ainsi que, pour chaque proposition, trois cases permettant à l'Actionnaire de voter pour, contre ou de s'abstenir de voter pour chaque proposition en cochant la case adéquate. Les formulaires qui ne contiennent ni un vote pour, ni un vote contre la résolution, ni une abstention, seront nuls. La Société ne prendra en compte que les formulaires reçus trois (3) jours avant la réunion de l'Assemblée Générale à laquelle ils se rapportent et qui remplissent les exigences mentionnées dans la convocation.

13.10 Les Actionnaires sont autorisés à participer à une Assemblée Générale par visioconférence ou par des moyens de télécommunications permettant leur identification et sont considérés comme présents pour les conditions de quorum et de majorité. Ces moyens doivent satisfaire à des caractéristiques techniques garantissant une participation effective à la réunion dont les délibérations sont retransmises de façon continue.

13.11 Le Conseil d'Administration a les pouvoirs et les obligations d'ajourner une Assemblée Générale comme prévu par la Loi de 1915.

13.12 L'Assemblée Générale Annuelle de la Société se tiendra chaque année le troisième mercredi du mois de juin à 11 heures, dans la ville de Luxembourg.

13.13 Le Conseil d'Administration ou le(s) Auditeur(s) peut(vent) convoquer une Assemblée Générale des Actionnaires. Une Assemblée Générale des Actionnaires devra être convoquée endéans un mois sur la demande écrite d'Actionnaires représentant dix pour cent (10%) du capital social en indiquant l'ordre du jour.

13.14 Les convocations aux Assemblées Générales doivent contenir l'ordre du jour et prendre la forme d'annonces publiées deux fois avec un intervalle minimum de huit jours, et huit jours avant la réunion dans le Mémorial et dans un journal Luxembourgeois. Les convocations envoyées par courrier devront l'être huit jours avant l'Assemblée aux Actionnaires enregistrés, mais aucune preuve n'est requise pour prouver que cette formalité a été accomplie. Lorsque toutes les Actions sont sous la forme nominative, les convocations peuvent être effectuées seulement par lettre recommandée avec accusé de réception.

13.15 Un ou plusieurs Actionnaires qui détiennent au moins dix pour cent du capital souscrit peut demander qu'un ou plusieurs éléments soient ajoutés à l'ordre du jour de toute Assemblée Générale. Une telle demande devra être envoyée par courrier recommandé avec accusé de réception au siège social, au minimum cinq jours avant la réunion.

14. Auditeurs.

14.1 La Société est supervisée par un ou plusieurs commissaires aux comptes ou réviseurs d'entreprise agréés, dans le dernier cas, lorsque de telles nominations sont requises par la loi, ou sont permises par la loi et choisies par la Société (les commissaires aux comptes et les réviseurs d'entreprise agréé sont désignés ci-après comme étant l' "Auditeur").

14.2 L'assemblée générale désigne le(s) Auditeur(s) et détermine leur nombre, rémunération et le terme de leur mandat. La nomination ne peut cependant pas excéder six (6) ans. Si les Auditeurs sont élus sans mention du terme de leur mandat, ils sont réputés être nommés pour six (6) ans à partir de la date de leurs élection.

14.3 Les Auditeurs peuvent être réélus.

15. Exercice social. L'exercice social de la Société débute le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année, étant entendu que, en tant que mesure transitoire, le premier exercice social de la Société débute à la date de sa constitution et se termine le 31 décembre suivant.

16. Distribution sur les actions.

16.1 Sur le bénéfice net de la Société déterminé en conformité avec la Loi Luxembourgeoise, cinq pour cent (5%) seront prélevés et alloués à une réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque le montant de la réserve légale aura atteint dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

16.2 Sous réserve des dispositions de la Loi Luxembourgeoise et des Statuts, la Société peut, par Résolutions des Actionnaires, déclarer des dividendes aux Actionnaires au prorata du nombre d'Actions détenues par eux.

16.3 Sous réserve des dispositions de la Loi Luxembourgeoise et de ces Statuts, le Conseil d'Administration peut payer des dividendes intérimaires aux Actionnaires au prorata du nombre d'Actions détenues par eux.

17. Dissolution et Liquidation. La liquidation de la Société sera décidée par une Assemblée Générale au moyen d'une résolution adoptée en conformité avec les conditions requises pour la modification des Statuts, et conformément à la Loi Luxembourgeoise.

18. Interprétation et Loi luxembourgeoise.

18.1 Dans les présents Statuts:

18.1.1 Une référence à:

- (a) Un genre devra inclure chaque genre;
- (b) (à moins que le contexte ne requière autrement) le singulier devra inclure le pluriel et vice versa;
- (c) Une "personne" inclut une référence à tout individu, firme, société, corporation ou toute autre entité, gouvernement, état ou agence d'un état ou joint venture, association, partenariat, comité d'entreprise ou organe de représentation des employés (ayant ou non une personnalité juridique séparée);
- (d) une disposition légale ou statutaire inclut toutes modifications y afférentes et toutes nouvelles mises en vigueur (avec ou sans modifications);

18.1.2 les mots "inclus" et "y compris/incluant" seront considérés comme étant suivi des mots "sans restriction" et on ne donnera pas aux mots généraux une interprétation restrictive pour la raison qu'ils seraient précédés ou suivis de mots indiquant un terme particulier, des faits ou des choses ou par des exemples qui tombent dans la définition des mots généraux;

18.1.3 Les en-têtes de ces Articles ne doivent pas affecter leur interprétation.

18.2 En complément de ces Statuts, la Société est également gouvernée par toutes les dispositions de la Loi Luxembourgeoise.

Souscription et Libération

Les parts sociales ont été toutes souscrites par BRIDGEPOINT EUROPE IV INVESTMENTS (2) S.À R.L., préqualifiée.

Toutes les parts sociales ont été intégralement libérées en numéraire de sorte que la somme de quatre-vingt-dix mille Euros (€ 90.000,-) est à la libre disposition de la Société ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ EUR 1800.

Résolutions

Et à l'instant l'associé unique, représentant la totalité du capital social, a pris les résolutions suivantes:

1. Les personnes suivantes sont nommées administrateurs de la Société pour une durée qui prendra fin à la date d'approbation par l'assemblée générale des actionnaires des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2011:

- HALSEY S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit Luxembourgeois dont le siège social est au 174, route de Longwy, L-1940 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 50984, et qui sera représentée à cette fin par Mme Daphné Ribot, administrateur de sociétés, née le 30 Janvier, 1979, à Caen, France, ayant son adresse professionnelle au 174, route de Longwy, L-1940 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg;

- Mme Kristel SEGERS, administrateur de sociétés, née le 8 octobre 1959 à Turnhout, Belgique, ayant son adresse professionnelle au 174, route de Longwy, L1940 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg;

- Mme Daphné RIBOT, administrateur de sociétés, née le 30 Janvier, 1979, à Caen, France, ayant son adresse professionnelle au 174, route de Longwy, L1940 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg;

- M Paul GUNNER, administrateur de sociétés, né le 5 mars 1973 à Cessington, Royaume-Uni et résidant à Pursers Farm Cottage, Pursers Lane, Peaslake, Surrey GU5 9RG, Royaume-Uni;

- M Charles BARTER, administrateur de sociétés, né le 5 avril 1962 à Guildford, Royaume-Uni et résidant au 33 City Pavilion, Flat 403, Britton Street, Londres EC1M 5UG, Royaume-Uni.

La Société sera en toute circonstance valablement engagée par la signature conjointe de deux administrateurs.

2. La personne suivante est nommée commissaires de la Société pour une durée qui prendra fin à la date d'approbation par l'assemblée générale des actionnaires des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2011:

- M Davy BEAUCE, comptable, né le 30 décembre 1981 à Messancy, Belgique, ayant son adresse professionnelle au 2, avenue Charles de Gaulle, L1653 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

3. Le siège social de la société est fixé au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que le comparant l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire du comparant il a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: G. Saddi et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 27 septembre 2011. Relation: LAC/2011/42667. Reçu soixante-quinze euros Eur 75.

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, aux fins d'inscription au Registre de Commerce.

Luxembourg, le 14 octobre 2011.

Référence de publication: 2011142967/669.

(110165287) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2011.

Imperatriz Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 125.330.

J'ai le regret de vous informer que je renonce par la présente à mes fonctions d'administrateur au sein de votre société, avec effet immédiat.

Luxembourg, le 20 octobre 2011.

Frédérique VIGNERON.

Référence de publication: 2011147815/10.

(110171533) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2011.

Imperatriz Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 125.330.

J'ai le regret de vous informer que je renonce par la présente à mes fonctions d'administrateur au sein de votre société, avec effet immédiat.

Luxembourg, le 20 octobre 2011.

Patricia JUPILLE.

Référence de publication: 2011147816/10.

(110171534) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2011.

Northern & Shell Worldwide - Luxembourg Branch, Succursale d'une société de droit étranger.

Adresse de la succursale: L-1611 Luxembourg, 55, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 133.575.

Ces comptes de fin d'année 2010 Northern & Shell Worldwide Limited et ces comptes de fin d'année 2010 Incluent la succursale Luxembourgeoise ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 15 Octobre 2011.

Naouelle Tir / Sascha Groll

Branch Managers

Référence de publication: 2011147840/13.

(110171661) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2011.

Inter Best Car S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4831 Rodange, 408, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 54.789.

Le Bilan au 31 décembre 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13.09.11.

Signature.

Référence de publication: 2011147817/10.

(110171614) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2011.

Interstate Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 51.107.

J'ai le regret de vous informer que je renonce par la présente à mes fonctions d'administrateur au sein de votre société, avec effet immédiat.

Luxembourg, le 24 octobre 2011.

Luisella MORESCHI.

Référence de publication: 2011147818/10.

(110171130) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2011.

L.D.M. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5540 Remich, 36, rue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 122.412.

Les comptes annuels au 31/12/2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011147822/10.

(110171086) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2011.

Linus Home S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1138 Luxembourg, 5, rue des Arquebusiers.

R.C.S. Luxembourg B 79.165.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011147823/10.

(110171574) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2011.

Luxembourg Management Services S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2661 Luxembourg, 44, rue de la Vallée.

R.C.S. Luxembourg B 121.551.

Le bilan au 31 mai 2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011147824/10.

(110171450) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2011.

Meridiam Infrastructure Finance II, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 149.218.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Meridiam Infrastructure Finance II Sarl

Caceis Bank Luxembourg

Signatures

Référence de publication: 2011147831/12.

(110171673) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2011.

Marzilux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4222 Esch-sur-Alzette, 195-197, rue de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 80.485.

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011147833/10.

(110171505) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2011.

Meridiam PGGM DIF Infrastructure D1, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 152.618.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Meridiam PGGM DIF Infrastructure D1 S.à r.l.

Caceis Bank Luxembourg

Signatures

Référence de publication: 2011147834/12.

(110171602) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2011.

Meta S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 106, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 131.047.

Le bilan au 31/12/2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011147835/10.

(110171443) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2011.

M2, Société Anonyme.

Siège social: L-6718 Grevenmacher, 9, rue des Caves.

R.C.S. Luxembourg B 74.484.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011147839/10.

(110171573) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2011.

Naturepearls, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9227 Diekirch, 20, Esplanade.
R.C.S. Luxembourg B 141.976.

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 27/12/2011.

Pour la société

C.F.N GESTION S.A.

20, Esplanade - L-9227 Diekirch

Adresse postale:

B.P. 80 - L-9201 Diekirch

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2011147841/17.

(110171220) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2011.

Advent Heart (Luxembourg) Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1222 Luxembourg, 2-4, rue Beck.
R.C.S. Luxembourg B 164.059.

STATUTES

In the year two thousand and eleven, on the third of October.

Before Us Maître Cosita DELVAUX, notary, residing in Redange-sur-Attert, Grand Duchy of Luxembourg, acting in replacement of Maître Jean-Joseph WAGNER, notary residing in Sanem, Grand Duchy of Luxembourg, who will remain depositary of the present original deed.

THERE APPEARED:

"Advent Heart (Cayman) Ltd" an exempted company formed and existing under the laws of the Cayman Islands, having its registered office at c/o Walkers Corporate Services Limited, Walker House, 87 Mary Street, George Town, Grand Cayman KY1-9001, Cayman Islands, registered with the Registrar of Companies of Cayman Islands under number 262398, here represented by Mrs Linda HARROCH, maître en droit, with professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy, given in Luxembourg, on 29 September 2011.

Said proxy, initialled ne varietur by the appearing party and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party, acting in his here above stated capacities, has required the officiating notary to enact the deed of incorporation of a private limited company (société à responsabilité limitée) which he declares organized and the articles of incorporation of which shall be as follows:

1. Corporate form and Name. This document constitutes the articles of incorporation (the "Articles") of "Advent Heart (Luxembourg) Holding S.à r.l." (the "Company"), a private limited company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg including the law of 10 August 1915 on commercial companies as amended from time to time (the "1915 Law").

2. Registered office.

2.1 The registered office of the Company (the "Registered Office") is established in the city of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

2.2 The Registered Office may be transferred:

2.2.1 to any other place within the same municipality in the Grand Duchy of Luxembourg by:

(a) the Sole Manager (as defined in Article 8.2) if the Company has at the time a Sole Manager; or

(b) the Board of Managers (as defined in Article 8.3) if the Company has at the time a Board of Managers; or

2.2.2 to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg (whether or not in the same municipality) by a resolution of the shareholders of the Company (a "Shareholders' Resolution") passed in accordance with these Articles -including Article 13.4 -and the laws from time to time of the Grand Duchy of Luxembourg including the 1915 Law ("Luxembourg Law").

2.3 Should a situation arise or be deemed imminent, whether military, political, economic, social or otherwise, which would prevent normal activity at the Registered Office, the Registered Office may be temporarily transferred abroad until such time as the situation becomes normalised; such temporary measures will not have any effect on the Company's

nationality and the Company will, notwithstanding this temporary transfer of the Registered Office, remain a Luxembourg company. The decision as to the transfer abroad of the Registered Office will be made by the Sole Manager or the Board of Managers as appropriate.

2.4 The Company may have offices and branches, both in the Grand Duchy of Luxembourg and abroad.

3. Objects. The objects of the Company are:

3.1 to act as an investment holding company and to co-ordinate the business of any corporate bodies in which the Company is for the time being directly or indirectly interested, and to acquire (whether by original subscription, tender, purchase, exchange or otherwise) the whole of or any part of the stock, shares, debentures, debenture stocks, bonds and other securities issued or guaranteed by any person and any other asset of any kind and to hold the same as investments, and to sell, exchange and dispose of the same;

3.2 to purchase, take on lease, exchange, hire and otherwise acquire any real or personal property and any right or privilege over or in respect of it;

3.3 to hold any shares, debentures and other securities so acquired; to improve, manage, develop, sell, exchange, lease, mortgage, dispose of, grant options over, turn to account and otherwise deal with all or any part of the property and rights of the Company;

3.4 to carry on any trade or business whatsoever and to acquire, undertake and carry on the whole or any part of the business, property and/or liabilities of any person carrying on any business;

3.5 to invest and deal with the Company's money and funds in any way the Sole Manager or the Board of Managers (as appropriate) think fit and to lend money and give credit in each case to any person with or without security;

3.6 to borrow, raise and secure the payment of money in any way the Sole Manager or the Board of Managers (as appropriate) think fit, including by the issue (to the extent permitted by Luxembourg Law) of debentures and other securities or instruments, perpetual or otherwise, convertible or not, whether or not charged on all or any of the Company's property (present and future) or its uncalled capital, and to purchase, redeem, convert and pay off those securities;

3.7 to acquire an interest in, amalgamate, merge, consolidate with and enter into partnership or any arrangement for the sharing of profits, union of interests, co-operation, joint venture, reciprocal concession or otherwise with any person, including any employees of the Company;

3.8 to enter into any guarantee or contract of indemnity or suretyship, and to provide security, including the guarantee and provision of security for the performance of the obligations of and the payment of any money (including capital, principal, premiums, dividends, interest, commissions, charges, discount and any related costs or expenses whether on shares or other securities) by any person including any body corporate in which the Company has a direct or indirect interest or any person which is for the time being a member or otherwise has a direct or indirect interest in the Company or is associated with the Company in any business or venture, with or without the Company receiving any consideration or advantage (whether direct or indirect), and whether by personal covenant or mortgage, charge or lien over all or part of the Company's undertaking, property, assets or uncalled capital (present and future) or by other means; for the purposes of this Article 3.8 "guarantee" includes any obligation, however described, to pay, satisfy, provide funds for the payment or satisfaction of (including by advance of money, purchase of or subscription for shares or other securities and purchase of assets or services), indemnify and keep indemnified against the consequences of default in the payment of, or otherwise be responsible for, any indebtedness of any other person;

3.9 to do all or any of the things provided in any paragraph of this Article 3 (a) in any part of the world; (b) as principal, agent, contractor, trustee or otherwise; (c) by or through trustees, agents, sub-contractors or otherwise; and (d) alone or with another person or persons;

3.10 to do all things (including entering into, performing and delivering contracts, deeds, agreements and arrangements with or in favor of any person) that are in the opinion of the Sole Manager or the Board of Managers (as appropriate) incidental or conducive to the attainment of all or any of the Company's objects, or the exercise of all or any of its powers;

PROVIDED ALWAYS that the Company will not enter into any transaction which would constitute a regulated activity of the financial sector or require a business license under Luxembourg Law without due authorisation under Luxembourg Law.

4. Duration. The Company is established for an unlimited duration.

5. Share capital.

5.1 The Company's share capital is set at twenty thousand Euro (EUR 20,000.-) represented by twenty thousand (20,000) shares of one euro (EUR 1.-) each, divided into (i) two thousand (2,000) ordinary shares of class A (the "Class A Shares"); (ii) two thousand (2,000) ordinary shares of class B (the "Class B Shares"), (iii) two thousand (2,000) ordinary shares of class C (the "Class C Shares"), (iv) two thousand (2,000) ordinary shares of class D (the "Class D Shares"), (v) two thousand (2,000) ordinary shares of class E (the "Class E Shares"), (vi) two thousand (2,000) ordinary shares of class F (the "Class F Shares"), (vii) two thousand (2,000) ordinary shares of class G (the "Class G Shares"), (viii) two thousand (2,000) ordinary shares of class H (the "Class H Shares"), (ix) two thousand (2,000) ordinary shares of class I (the "Class I Shares") and (x) two thousand (2,000) ordinary shares of class J (the "Class J Shares" and all together referred to as the

"Shares"), each having such rights and obligations as set out in these Articles. In these Articles, "Shareholders" means the holders at the relevant time of the Shares and "Shareholder" shall be construed accordingly.

5.2 The Company may establish a share premium account (the "Share Premium Account") into which any premium paid on any Share is to be transferred. Decisions as to the use of the Share Premium Account are to be taken by the Shareholder(s) subject to the 1915 Law and these Articles.

5.3 The Company may, without limitation, accept equity or other contributions without issuing Shares or other securities in consideration for the contribution and may credit the contributions to one or more accounts. Decisions as to the use of any such accounts are to be taken by the Shareholder(s) subject to the 1915 Law and these Articles. For the avoidance of doubt, any such decision need not allocate any amount contributed to the contributor.

5.4 The share capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the Shareholders adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

5.5 The share capital of the Company may be reduced through the cancellation of Shares (except from the Class A Shares) including by the cancellation of one or more entire Classes of Shares through the repurchase and cancellation of all the Shares in issue in such Class(es). In the case of repurchases and cancellations of classes of Shares such cancellations and repurchases of Shares shall be made in the reverse alphabetical order (starting with Class J).

5.6 The company may redeem its own Shares subject to the conditions of the applicable law and in the following order of priority: (i) no class B shares may be redeemed if the Company has at the time of the redemption any class C shares outstanding, (ii) no class C shares may be redeemed if the Company has at the time of the redemption any class D shares outstanding, (iii) no class D shares may be redeemed if the Company has at the time of the redemption any class E shares outstanding, (iv) no class E shares may be redeemed if the Company has at the time of the redemption any class F shares outstanding, (v) no class F shares may be redeemed if the Company has at the time of the redemption any class G shares outstanding, (vi) no class G shares may be redeemed if the Company has at the time of the redemption any class H shares outstanding, (vii) no class H shares may be redeemed if the Company has at the time of the redemption any class I shares outstanding, (viii) no class I shares may be redeemed if the Company has at the time of the redemption any class J shares outstanding.

5.7 In the event of a reduction of share capital through the repurchase and the cancellation of a Class of Shares (in the order provided for in article 6.3), such Class of Shares gives right to the holders thereof pro rata to their holding in such class to the Available Amount (with the limitation however to the Total Cancellation Amount as determined by the general meeting of shareholders) and the holders of Shares of the repurchased and cancelled Class of Shares shall receive from the Company an amount equal to the Cancellation Value Per Share for each Share of the relevant Class held by them and cancelled.

5.7.1 The Cancellation Value Per Share shall be calculated by dividing the Total Cancellation Amount by the number of Shares in issue in the Class of Shares to be repurchased and cancelled.

5.7.2 The Total Cancellation Amount shall be an amount determined by the board of managers and approved by the general meeting of the shareholders on the basis of the relevant Interim Accounts. The Total Cancellation Amount for each of the Classes J, I, H, G, F, E, D, C and B shall be the Available Amount of the relevant Class at the time of the cancellation of the relevant class unless otherwise resolved by the general meeting of the shareholders in the manner provided for an amendment of the Articles provided however that the Total Cancellation Amount shall never be higher than such Available Amount.

5.7.3 Upon the repurchase and cancellation of the Shares of the relevant Class, the Cancellation Value Per Share will become due and payable by the Company.

6. Indivisibility of shares.

6.1 Each Share is indivisible.

6.2 A Share may be registered in the name of more than one person provided that all holders of a Share notify the Company in writing as to which of them is to be regarded as their representative; the Company will deal with that representative as if it were the sole Shareholder in respect of that Share including for the purposes of voting, dividend and other payment rights.

7. Transfer of shares.

7.1 During such time as the Company has only one Shareholder, the Shares will be freely transferable.

7.2 During such time as the Company has more than one Shareholder:

7.2.1 Shares may not be transferred other than by reason of death to persons other than Shareholders unless Shareholders holding at least three quarters of the Shares have agreed to the transfer in general meeting;

7.2.2 Shares may not be transmitted by reason of death to persons other than Shareholders unless Shareholders holding at least three quarters of the Shares held by the survivors have agreed to the transfer or in the circumstances envisaged by article 189 of the 1915 Law;

7.2.3 The transfer of Shares is subject to the provisions of articles 189 and 190 of the 1915 Law.

8. Management.

8.1 The Company will be managed by one or more managers ("Managers") who shall be appointed by a Shareholders' Resolution passed in accordance with Luxembourg Law and these Articles.

8.2 If the Company has at the relevant time only one Manager, he is referred to in these Articles as a "Sole Manager".

8.3 If the Company has from time to time more than one Manager, they will constitute a board of managers or conseil de gérance (the "Board of Managers").

8.4 A Manager may be removed at any time for any legitimate reason by a Shareholders' Resolution passed in accordance with Luxembourg Law and these Articles.

9. Powers of the managers. The Sole Manager, when the Company has only one Manager, and at all other times the Board of Managers, may take all or any action, which is necessary or useful to realise any of the objects of the Company, with the exception of those reserved by Luxembourg Law or these Articles to be decided upon by the Shareholders.

10. Representation. Subject as provided by Luxembourg Law and these Articles, the following are authorised to represent and/or bind the Company:

10.1 if the Company has a Sole Manager, the Sole Manager;

10.2 if the Company has more than one Manager, any two Managers;

10.3 any person to whom such power has been delegated in accordance with Article 11.

11. Agent of the managers. The Sole Manager or, if the Company has more than one Manager, any manager may delegate any of their powers for specific tasks to one or more ad hoc agents and will determine any such agent's powers and responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of its agency.

12. Board meetings.

12.1 Meetings of the Board of Managers ("Board Meetings") may be convened by any Manager. The Board of Managers shall appoint a chairman.

12.2 The Board of Managers may validly debate and take decisions at a Board Meeting without complying with all or any of the convening requirements and formalities if all the Managers have waived the relevant convening requirements and formalities either in writing or, at the relevant Board Meeting, in person or by an authorized representative.

12.3 A Manager may appoint any other Manager (but not any other person) to act as his representative (a "Manager's Representative") at a Board Meeting to attend, deliberate, vote and perform all his functions on his behalf at that Board Meeting. A Manager can act as representative for more than one other Manager at a Board Meeting provided that (without prejudice to any quorum requirements) at least two Managers are physically present at a Board Meeting held in person or participate in person in a Board Meeting held under Article 12.5.

12.4 The Board of Managers can only validly debate and take decisions if a majority of the Managers are present or represented. Decisions of the Board of Managers shall be adopted by a simple majority.

12.5 A Manager or his Manager's Representative may validly participate in a Board Meeting through the medium of conference telephone, video conference or similar form of communications equipment (initiated from Luxembourg) provided that all persons participating in the meeting are able to hear and speak to each other throughout the meeting. A person participating in this way is deemed to be present in person at the meeting and shall be counted in the quorum and entitled to vote. Subject to Luxembourg Law, all business transacted in this way by the Managers shall, for the purposes of these Articles, be deemed to be validly and effectively transacted at a Board Meeting, notwithstanding that fewer than the number of directors (or their representatives) required to constitute a quorum are physically present in the same place.

12.6 A resolution in writing signed by all the Managers (or in relation to any Manager, his Manager's Representative) shall be as valid and effective if it had been passed at a Board Meeting duly convened and held and may consist of one or several documents in the like form each signed by or on behalf of one or more of the Managers concerned. For the avoidance of doubt, written resolution shall be avoided in case the Company has to decide any important or strategic decisions.

12.7 The minutes of a Board Meeting shall be signed by and extracts of the minutes of a Board Meeting may be certified by any Manager present at the Meeting.

13. Shareholders' resolutions.

13.1 Each Shareholder shall have one vote for every Share of which he is the holder.

13.2 Subject as provided in Articles 13.3, 13.4 and 13.5, Shareholders' Resolutions are only valid if they are passed by Shareholders holding more than half of the Shares, provided that if that figure is not reached at the first meeting or first written consultations, the Shareholders shall be convened or consulted a second time, by registered letter and the resolution may be passed by a majority of the votes cast, irrespective of the number of Shares represented.

13.3 Shareholders may not change the nationality of the Company or oblige any of the Shareholders to increase their participation in the Company otherwise than by unanimous vote of the Shareholders.

13.4 Subject as provided in Article 13.3, any resolution to change these Articles (including a change to the Registered Office), subject to any provision of the contrary, needs to be passed by a majority in number of the Shareholders representing three quarters of the Shares.

13.5 A resolution to determine the method of liquidating the Company and/or to appoint the liquidators needs to be passed by at least half of the Shareholders representing three quarters of the Shares.

13.6 A meeting of shareholders may validly debate and take decisions without complying with all or any of the convening requirements and formalities if all the Shareholders have waived the relevant convening requirements and formalities either in writing or, at the relevant Shareholders' Meeting, in person or by an authorised representative.

13.7 A Shareholder may be represented at a Shareholders' meeting by appointing in writing (or by fax or e-mail or any similar means) a proxy or attorney who need not be a Shareholder.

13.8 If at the time the Company has no more than twenty-five Shareholders, Shareholders' Resolutions may be passed by written vote of Shareholders rather than at a meeting of Shareholders provided that each Shareholder receives the precise wording of the text of the resolutions or decisions to be adopted and gives his vote in writing.

14. Business year.

14.1 The Company's financial year starts on 1st January and ends on the 31st December of each year.

15. Distributions on shares.

15.1 From the net profits of the Company determined in accordance with Luxembourg Law, five per cent shall be deducted and allocated to a legal reserve fund. That deduction will cease to be mandatory when the amount of the legal reserve fund reaches one tenth of the Company's nominal capital.

15.2 Subject to the provisions of Luxembourg Law and the Articles, the Company may by resolution of the Shareholders declare dividends in accordance with the respective rights of the Shareholders.

15.3 The Sole Manager or the Board of Managers as appropriate may decide to pay interim dividends to the Shareholder (s) before the end of the financial year on the basis of a statement of accounts showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that (i) the amount to be distributed may not exceed, where applicable, realised profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established according to the 1915 Law or these Articles and that (ii) any such distributed sums which do not correspond to profits actually earned may be recovered from the relevant Shareholder(s).

15.4 In the event of a dividend declaration, such dividend shall be allocated and paid as follows:

15.4.1 an amount equal to 0.25% of the nominal value of each Share shall be distributed equally to all shareholders pro rata to their shares regardless of class, then

15.4.2 the balance of the total Available Amount shall be allocated in its entirety to the holders of the last class in the reverse alphabetical order (i.e. first Class J shares, then if no Class J shares are in existence, Class I shares and in such continuation until only Class B shares are in existence).

16. Dissolution and Liquidation.

16.1 The liquidation of the Company shall be decided by the Shareholders' meeting in accordance with Luxembourg Law and Article 13. If at the time the Company has only one Shareholder, that Shareholder may, at its option, resolve to liquidate the Company by assuming personally all the assets and liabilities, known or unknown, of the Company.

16.2 After payment of all debts and any charges against the Company and of the expenses of the liquidation, the net liquidation proceeds shall be distributed to the shareholders in conformity with and so as to achieve on an aggregate basis the same economic result as the distribution rules set for dividend distributions as set out under article 15.4.

17. Definition. Available Amount: means the total amount of net profits of the Company (including carried forward profits) to the extent the shareholder would have been entitled to dividend distributions according to Art. 15 of the by-laws, increased by (i) any freely distributable reserves and (ii) as the case may be by the amount of the share capital reduction and legal reserve reduction relating to the Class of Shares to be cancelled but reduced by (i) any losses (included carried forward losses) and (ii) any sums to be placed into reserve(s) pursuant to the requirements of law or of the Articles, each time as set out in the relevant Interim Accounts (without for the avoidance of doubt, any double counting) so that:

$$AA = (NP + P + CR) - (L + LR)$$

Whereby:

AA= Available Amount

NP = net profits (including carried forward profits)

P = any freely distributable reserves

CR = the amount of the share capital reduction and legal reserve reduction relating to the Class of Shares to be cancelled

L= losses (including carried forward losses)

LR = any sums to be placed into reserve(s) pursuant to the requirements of law or of the Articles.

Interim Accounts means the interim accounts of the Company as at the relevant Interim Account Date.

Interim Account Date means the date no earlier than eight (8) days before the date of the repurchase and cancellation of the relevant Class of Shares.

18. Interpretation and Luxembourg law.

18.1 In these Articles:

18.1.1 a reference to:

- (a) one gender shall include each gender;
- (b) (unless the context otherwise requires) the singular shall include the plural and vice versa;
- (c) a "person" includes a reference to any individual, firm, company, corporation or other body corporate, government, state or agency of a state or any joint venture, association or partnership, works council or employee representative body (whether or not having a separate legal personality);
- (d) a statutory provision or statute includes all modifications thereto and all re-enactments (with or without modifications) thereof.

18.1.2 the headings to these Articles do not affect their interpretation or construction.

18.2 In addition to these Articles, the Company is also governed by all applicable provisions of Luxembourg Law.

Subscription and Payment

The twenty thousand (20,000) shares have been subscribed by "Advent Heart (Cayman) Ltd", prenamed.

All the shares so subscribed are fully paid up in cash so that the amount of twenty thousand Euro (EUR 20,000.-), is as of now available to the Company, as it has been justified to the undersigned notary.

Transitional dispositions

The first financial year shall begin on the date of the formation of the Company and shall terminate on December 31, 2011.

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of its incorporation are estimated at approximately one thousand five hundred euro.

Resolutions of the sole partner

The above named person, representing the entire subscribed capital and considering himself as fully convened, has immediately proceeded to hold an extraordinary general meeting and has passed the following resolutions:

1. The registered office of the Company shall be at 2-4, rue Beck, L-1222 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.
2. The following persons are appointed managers of the Company for an indefinite period:
 - Mr Michael J. RISTAINO, company vice president, born on October 8, 1961 in Massachusetts, United States of America; residing at 75, State Street, 29th Floor, Boston, MA 02109, United States of America;
 - Ms Maike KIESELBACH, director, born on 26 February 1973, in Worms, Germany, residing at 32, rue Philippe II L-2340 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg; and
 - Mr Fergal O'HANNRACHAIN, accountant, born on 27 November 1964 in Dublin, residing at 7 rue Tubis, L-2629 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French translation; on the request of the same appearing party and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the person appearing, known to the notary by his name, first name, civil status and residence, the said person appearing signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille onze, le trois octobre.

Par-devant Nous Maître Cosita DELVAUX, notaire de résidence à Redange-sur-Attert (Grand-Duché du Luxembourg), agissant en remplacement de Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg), lequel dernier nommé restera dépositaire de la présente minute.

A COMPARU

«Advent Heart (Cayman) Ltd», une société à responsabilité limitée constituée et régie par les lois des Iles Caymans, immatriculée auprès du Registrar of Companies des Iles Caymans sous le numéro 262398 et dont le siège social est au

c/o Walkers Corporate Services Limited, Walker House, 87 Mary Street, George Town, Grand Cayman KY1-9001, Iles Caymans,

ici représentée par Madame Linda HARROCH, maître en droit, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Luxembourg le 29 septembre 2011.

La procuration, signée ne varietur par la mandataire du comparant et par le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lequel comparant, représenté comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée qu'il déclare constituer et dont il a arrêté les statuts comme suit:

1. Forme et Nom. Ce document constitue les statuts (les "Statuts") de "Advent Heart (Luxembourg) Holding S.à r.l." (la "Société"), une société à responsabilité limitée constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg notamment la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la "Loi de 1915").

2. Siège social.

2.1 Le siège social de la Société (le "Siège Social") est établi dans la ville de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

2.2 Le Siège Social peut être transféré:

2.2.1 en tout autre endroit au sein de la même commune du Grand-Duché de Luxembourg par:

(a) L'associé Unique (tel que défini à l'Article 8.2) si la Société est administrée par un Associé Unique; ou

(b) Le Conseil de Gérance (tel que défini à l'Article 8.3) si la Société administrée par un Conseil de Gérance; ou

2.2.2 en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg (au sein de la même commune ou non) par résolution des associés de la Société (une "Résolution des Associés") prise en conformité avec ces Statuts -notamment l'article 13.4 -et les lois en vigueur au Grand-Duché de Luxembourg notamment la Loi de 1915 (la "Loi Luxembourgeoise").

2.3 Au cas où des événements d'ordre militaire, politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au Siège Social de la Société se seraient produits ou seraient imminents, le Siège Social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire de siège social, restera de nationalité luxembourgeoise. La décision de transférer le Siège Social à l'étranger sera prise par l'Associé Unique ou le Conseil de gérance, le cas échéant.

2.4 La Société peut ouvrir des bureaux ou des succursales au sein du Grand-Duché de Luxembourg et à l'étranger.

3. Objet. L'objet de la Société est:

3.1 d'agir en tant que société holding d'investissement et de coordonner l'activité de toutes entités dans lesquelles la Société a un intérêt direct ou indirect, et d'acquérir (soit par souscription originale, offre publique, achat, échange ou autre) la totalité ou une partie du capital, des actions, des obligations, des bons ou autres titres émis ou garantis par toute personne et tout autre actif et de les détenir en tant qu'investissements, de les vendre, de les échanger et d'en disposer;

3.2 d'acheter, de prendre à bail, d'échanger, de louer ou d'acquérir par tout autre moyen tout bien immeuble ou meuble et tout droit ou privilège existant sur ce bien ou relatif à celui-ci;

3.3 de détenir toutes actions, obligations et autres titres ainsi acquis; d'améliorer, gérer, développer, vendre, échanger, louer, hypothéquer, disposer de, octroyer des options sur, ou négocier la totalité ou une partie des biens et droits de la Société;

3.4 de réaliser tout commerce ou affaires de toutes sortes et d'acquérir, entreprendre ou poursuivre tout ou une partie des affaires, des biens et/ou passifs de toute personne réalisant des affaires;

3.5 d'investir et de négocier de l'argent et les fonds de la Société de quelque manière que le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance (tel qu'approprié) estime adéquate et de prêter de l'argent et d'octroyer crédit à toute personne avec ou sans garantie;

3.6 d'emprunter, lever ou garantir le paiement de sommes d'argent de quelque manière que l'Administrateur Unique ou le Conseil de Gérance estime adéquate, incluant l'émission (dans le cadre permis par la Loi Luxembourgeoise) d'obligations et autres titres ou instruments financiers, perpétuels ou autre, convertibles ou non, à payer ou non sur la totalité ou une partie des biens de la Société (présents et futurs) ou sur son capital non encore libéré, et d'acheter, racheter, convertir et rembourser ces titres;

3.7 d'acquérir tout intérêt dans, fusionner avec, ou entrer dans tout partenariat ou accord relatif au partage de profits, l'union d'intérêts, la coopération, la participation en société, la concession mutuelle ou autre, avec toute personne, incluant tout employé de la Société;

3.8 de conclure toute garantie ou tout engagement d'indemniser, et de fournir toute sûreté incluant les garanties et octroi de sûretés pour la réalisation d'obligations et le paiement de toute somme d'argent (incluant le capital, le principal, les primes, dividendes, intérêts, commissions, charges, escomptes ou tous coûts relatifs ou dépenses sur actions ou autre titres) par toute personne incluant toute entité sociale dans laquelle la Société a un intérêt direct ou indirect ou toute personne étant membre ou ayant un intérêt direct ou indirect dans la Société ou étant associée avec la Société dans toute activité ou entreprise, que la Société en reçoive ou non une contrepartie ou un avantage (direct ou indirect), soit par engagement personnel ou hypothèque, sûreté ou privilège sur tout ou une partie du fonds de commerce, des biens, des

actifs ou du capital non encore libéré de la Société (présent et futur) ou par tout autre moyen; pour les besoins du présent Article 3.9 "garantie" inclut toute obligation, quel qu'en soit le libellé, de payer, satisfaire, fournir des fonds pour le paiement ou la satisfaction de (incluant l'avance d'argent, l'achat ou la souscription d'actions ou autres titres et l'achat d'actifs ou de services), d'indemniser et maintenir indemnisé contre les conséquences d'un défaut de paiement, ou d'être responsable, de toute autre manière, des dettes de toute autre personne;

3.9 de faire toute chose prévue aux paragraphes du présent Article 3 (a) dans toute partie du monde; (b) en tant que commettant, agent, le contractant, fiduciaire ou autre; (c) par l'intermédiaire de fiduciaires, agents, sous-contractants ou autres; (d) seul ou avec d'autre(s) personne(s);

3.10 de faire toutes choses (incluant conclure, réaliser ou délivrer des contrats, actes, accords et arrangements avec ou en faveur de toute personne) que le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance (tel qu'approprié) considère comme incitant ou propice à l'accomplissement de tout ou partie de l'objet social de la Société, ou l'exercice de tout ou partie des pouvoirs de celle-ci;

SOUS RESERVE que la Société n'entrera jamais dans aucune opération qui constituerait une activité réglementée du secteur financier ou qui exigerait une licence professionnelle conformément à la Loi Luxembourgeoise, sans l'autorisation requise par celle-ci.

4. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée.

5. Capital social.

5.1 Le capital social de la Société est de vingt mille Euros (EUR 20.000,-), représenté par vingt mille (20.000) parts sociales, d'une valeur d'un euro (EUR 1,-) chacune divisées en (i) deux mille (2.000) parts sociales ordinaires de catégorie A (Les "Parts Sociales de Catégorie A"); (ii) deux mille (2.000) parts sociales ordinaires de catégorie B (Les "Parts Sociales de Catégorie B"); (iii) deux mille (2.000) parts sociales ordinaires de catégorie C (Les "Parts Sociales de Catégorie C"); (iv) deux mille (2.000) parts sociales ordinaires de catégorie D (Les "Parts Sociales de Catégorie D"); (v) deux mille (2.000) parts sociales ordinaires de catégorie E (Les "Parts Sociales de Catégorie E"); (vi) deux mille (2.000) parts sociales ordinaires de catégorie F (Les "Parts Sociales de Catégorie F"); (vii) deux mille (2.000) parts sociales ordinaires de catégorie G (Les "Parts Sociales de Catégorie G"); (viii) deux mille (2.000) parts sociales ordinaires de catégorie H (Les "Parts Sociales de Catégorie H"); (ix) deux mille (2.000) parts sociales ordinaires de catégorie I (Les "Parts Sociales de Catégorie I") et (x) deux mille (2.000) parts sociales ordinaires de catégorie J (Les "Parts Sociales de Catégorie J", toutes ces parts sociales étant collectivement référencées comme les "Parts Sociales"); chacune ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1.-) et ayant les droits et obligations tel que prévus par les Statuts. Dans les présents Statuts, "Associés" signifie les détenteurs au moment opportun de Parts Sociales et "Associé" devra être interprété conformément.

5.2 La Société peut établir un compte de prime d'émission (le "Compte de Prime d'Emission") sur lequel toute prime d'émission payée pour toute Part Sociale sera versée. Les décisions visant à utiliser le Compte de Prime d'Emission doivent être prises par les Associé(s) conformément à la Loi de 1915 et aux présents Statuts.

5.3 La Société peut, sans restriction, accepter de l'equity ou d'autres contributions sans émettre de Parts Sociales ou d'autres titres en contrepartie de celles-ci et peut inscrire ces contributions sur un ou plusieurs comptes. Les décisions relatives à l'utilisation de l'un de ces comptes doivent être prises par les Associé(s) conformément à la Loi de 1915 et aux présents Statuts. Pour éviter tout doute une telle décision ne doit allouer aucune des contributions au contributeur.

5.4 Le capital social de la Société pourra être augmenté ou réduit par une résolution des associés adoptée de la manière requise pour la modification des présents Statuts.

5.5 Le capital social de la Société pourra être réduit par l'annulation de Parts Sociales (à l'exception des Parts Sociales de Catégorie A) y compris par l'annulation de l'entièreté d'une ou de plusieurs Catégorie(s) de Parts Sociales, par le rachat et l'annulation de toutes les Parts Sociales émises de cette/ces classe(s). En cas de rachats et d'annulations de catégorie de Parts Sociales, de tels annulations et rachats de Parts Sociales seront faits dans l'ordre alphabétique inverse (commençant avec la catégorie J).

5.6 La Société pourra racheter ses propres Parts Sociales dans les conditions requises par la loi et dans l'ordre de priorité suivant: (i) aucune des Parts Sociales de Catégorie B ne pourra être rachetée si la Société dispose au moment du rachat de Parts Sociales de Catégorie C, (ii) aucune des Parts Sociales de Catégorie C ne pourra être rachetée si la Société dispose au moment du rachat de Parts Sociales de Catégorie D, (iii) aucune des Parts Sociales de Catégorie D ne pourra être rachetée si la Société dispose au moment du rachat de Parts Sociales de Catégorie E (iv) aucune des Parts Sociales de Catégorie E ne pourra être rachetée si la Société dispose au moment du rachat de Parts Sociales de Catégorie F, (v) aucune des Parts Sociales de Catégorie F ne pourra être rachetée si la Société dispose au moment du rachat de Parts Sociales de Catégorie G, (vi) aucune des Parts Sociales de Catégorie G ne pourra être rachetée si la Société dispose au moment du rachat de Parts Sociales de Catégorie H, (vii) aucune des Parts Sociales de Catégorie H ne pourra être rachetée si la Société dispose au moment du rachat de Parts Sociales de Catégorie I, (viii) aucune des Parts Sociales de Catégorie I ne pourra être rachetée si la Société dispose au moment du rachat de Parts Sociales de Catégorie J.

5.7 Dans le cas d'une réduction du capital social par le rachat et l'annulation d'une catégorie de Parts Sociales (dans l'ordre établi à l'article 6.3), une telle catégorie de Parts Sociales donne droit à son détenteur au pro rata de leurs détention dans cette catégorie, au Montant Disponible (dans la limite cependant du Montant Total d'Annulation tel que déterminé par l'assemblée générale des associés) et les détenteurs de parts sociales de la catégorie de Parts Sociales rachetée et

annulée recevront de la Société un montant égal à la Valeur d'Annulation par Part Sociale (tel que définie ci-après) pour chaque Part Sociale de la Catégorie concernée détenue par eux et annulée.

5.7.1 La Valeur d'Annulation par Part Sociale sera calculée en divisant le Montant Total d'Annulation par le nombre de Parts Sociales émises dans la catégorie de Parts Sociales devant être rachetée et annulée.

5.7.2 Le Montant Total d'Annulation sera un montant déterminé par le conseil de gérance et approuvé par l'assemblée générale des associés sur la base de Comptes Intérimaires concernés. Le Montant Total d'Annulation pour chacune des Classes J, I, H, G, F, E, D, C et B sera le Montant Disponible de la catégorie concernée au moment de l'annulation de cette catégorie sauf autrement décidé par l'assemblée générale des associés selon la procédure prévue pour une modification des Statuts à condition toutefois que le Montant Total d'Annulation ne soit jamais supérieur au Montant Disponible.

5.7.3 A compter du rachat et de l'annulation des parts sociales de la catégorie concernée, la Valeur d'Annulation par Part Sociale sera due et payable par la Société.

6. Indivisibilité des parts sociales.

6.1 Chaque Part Sociale est indivisible.

6.2 Une Part Sociale peut être enregistrée au nom de plusieurs personnes sous réserve que tous les détenteurs d'une Part Sociale notifient par écrit à la Société lequel d'entre eux devra être considéré comme leur représentant; la Société s'adressera à ce représentant comme s'il était l'unique associé au regard de cette Part Sociale notamment eu égard à l'exercice du droit de vote, aux dividendes ainsi qu'à tous autres droits à paiement.

7. Transfert des parts.

7.1 Dans l'hypothèse où la Société ne comprend qu'un seul Associé, les Parts Sociales seront librement transmissibles.

7.2 Dans l'hypothèse où la Société comprend plusieurs Associés:

7.2.1 Les Parts Sociales ne sont pas transmissibles autrement qu'à cause de mort à d'autres personnes que les Associés à moins que les Associés détenant au moins les trois quarts des Parts Sociales aient accepté le transfert en assemblée générale;

7.2.2 Les Parts Sociales ne peuvent être transmises à cause de mort à d'autres personnes que les Associés à moins que les Associés détenant au moins les trois quarts des Parts Sociales détenues par les ayants droit aient accepté le transfert ou dans les circonstances prévues par l'article 189 de la Loi de 1915;

7.2.3 Le transfert de Parts Sociales est soumis aux dispositions des articles 189 et 190 de la Loi de 1915.

8. Gérance.

8.1 La Société est administrée par un ou plusieurs gérants ("Gérants") nommés par une Résolution des Associés prise en conformité avec la Loi Luxembourgeoise et les présents Statuts.

8.2 Dans le cas où la Société est administrée par un seul gérant, il est défini ci-après comme le "Gérant Unique".

8.3 En cas de pluralité de gérants, ils constitueront un conseil de gérance (le "Conseil de Gérance").

8.4 Un gérant pourra être révoqué à tout moment, pour toute cause légitime, par Résolution des Associés prise en conformité avec la Loi Luxembourgeoise et les présents Statuts.

9. Pouvoirs des gérants. Le Gérant Unique, lorsque la Société n'a qu'un seul gérant, ou dans tous les autres cas, le Conseil de Gérance, peut prendre toutes les actions nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social de la Société, à l'exception de celles requérant une décision des Associés conformément à la Loi Luxembourgeoise ou aux présents Statuts.

10. Représentation de la société. Sous réserve des dispositions prévues par la Loi Luxembourgeoise et les présents Statuts, les personnes suivantes sont autorisées à représenter et/ou engager la Société:

10.1 Dans le cas où la Société n'a qu'un Gérant Unique, le Gérant Unique;

10.2 En cas de pluralité de gérants, deux des Gérants;

10.3 Toute personne à qui le pouvoir aura été délégué en conformité avec l'Article 11.

11. Agent des gérants. Le Gérant Unique, ou en cas de pluralité de Gérants, tout gérant, peut déléguer ses pouvoirs à un ou plusieurs mandataires ad hoc pour des tâches déterminées et détermine les pouvoirs, responsabilités et la rémunération (le cas échéant) de tout mandataire, la durée de représentation de la Société ainsi que toutes autres conditions de leur mandat.

12. Réunion du conseil de gérance.

12.1 Les réunions du Conseil de Gérance (les "Réunions du Conseil de Gérance") sont convoquées par tout Gérant. Le Conseil de Gérance nommera un président.

12.2 Le Conseil de Gérance peut valablement débattre et prendre des décisions lors d'une Réunion du Conseil de Gérance sans convocation préalable si tous les gérants ont renoncé aux formalités de convocation, soit par écrit ou lors de la dite Réunion du Conseil de Gérance en personne ou par un représentant autorisé.

12.3 Tout Gérant est autorisé à se faire représenter lors d'une Réunion du Conseil de Gérance par un autre Gérant (à l'exclusion de toute autre personne), pour assister, délibérer, voter et exécuter ses fonctions en son nom lors de cette Réunion du Conseil de Gérance. Un Gérant peut agir en tant que représentant de plusieurs autres Gérants lors d'une Réunion du Conseil de Gérance sous réserve que (et tant que les conditions de quorum sont satisfaites) au moins deux Gérants soient physiquement présents à la Réunion du Conseil de Gérance tenue en personne ou participent à la Réunion du Conseil de Gérance tenue conformément à l'Article 12.5.

12.4 Le Conseil de Gérance ne peut valablement débattre et prendre des décisions que si une majorité de ses membres est présente ou représentée. Les décisions du Conseil de Gérance seront adoptées à une majorité simple.

12.5 Tout Gérant ou son représentant peut valablement participer à une Réunion du Conseil de Gérance par conférence téléphonique, vidéo conférence ou tout autre moyen de communication similaire (initiée depuis le Luxembourg) sous réserve que chaque participant est en mesure d'entendre et d'être entendu par tous les autres participants tout au long de la réunion. Ledit participant sera réputé présent à la réunion, sera comptabilisé dans le quorum et habilité à prendre part au vote. Conformément à la Loi Luxembourgeoise, toute affaire conclue de telle manière par les Gérants sera, pour les besoins de ces Statuts, réputée valablement et effectivement conclue par le Conseil de Gérance, nonobstant le fait que le nombre de Gérants (ou leur représentant) physiquement présents au même endroit est inférieur au nombre requis.

12.6 Une résolution écrite, signée par tous les Gérants (ou pour tout Gérant, son représentant), est valide et effective comme si elle avait été adoptée lors d'une Réunion du Conseil de Gérance dûment convoquée et tenue et peut être documentée dans un document unique ou dans plusieurs documents ayant le même contenu, signés par ou au nom d'un ou plusieurs des Gérants. Les résolutions écrites devront être évitées en cas de prise de décisions importantes et stratégiques.

12.7 Les procès-verbaux des Réunions du Conseil de Gérance sont signés et les extraits de ces procès-verbaux certifiés par tous les Gérants présents aux réunions.

13. Résolutions des associés.

13.1 Tout Associé dispose d'un vote pour chaque action qu'il détient.

13.2 Comme prévu aux Articles 13.3, 13.4 et 13.5, les Résolutions des Associés sont valablement prises seulement si les Associés détenant plus de la moitié du capital social les adoptent, toutefois si le quorum n'est pas atteint lors de la première réunion ou première consultation écrite, les Associés peuvent être convoqués ou consultés une seconde fois, par lettre recommandée avec accusé de réception et la résolution pourra être prise à la majorité des votes enregistrés, sans tenir compte du nombre de Parts Sociales représentées.

13.3 Le changement de nationalité de la Société ainsi que l'accroissement des participations des Associés dans la Société requièrent l'unanimité.

13.4 Tel qu'il est prévu à l'Article 13.3, toute résolution modifiant les Statuts (y compris un changement de Siège Social) ne peut être adoptée que par une majorité en nombre des Associés détenant au moins les trois quarts des Parts Sociales.

13.5 Une résolution visant à déterminer la méthode de liquidation de la Société et/ou à nommer les liquidateurs ne peut être adoptée que par une majorité en nombre des Associés détenant au moins les trois quarts des Parts Sociales.

13.6 Une assemblée des Associés peut valablement débattre et prendre des décisions sans convocation préalable si tous les Associés ont renoncé aux formalités de convocation, soit par écrit ou lors de la dite assemblée en personne ou par représentant autorisé.

13.7 Un Associé pourra être représenté à une assemblée des Associés en nommant par écrit (par fax ou par e-mail ou par tout autre moyen similaire) un mandataire qui ne doit pas être nécessairement un Associé.

13.8 S'il y a moins de vingt-cinq Associés, les Résolutions des Associés pourront être prises par écrit et non en assemblée, sous réserve que chaque Associé reçoive le texte exact des résolutions et des décisions à adopter et donne son vote part écrit.

14. Exercice social.

14.1 L'année sociale de la Société commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

15. Distribution des parts.

15.1 Du bénéfice net, déterminé en conformité avec la Loi Luxembourgeoise, cinq pour cent seront prélevés et alloués à la constitution de la réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque le montant de celle-ci aura atteint dix pour cent du capital nominal de la Société.

15.2 Dans le respect de la Loi luxembourgeoise et des présents Statuts, la Société peut distribuer des dividendes conformément aux droits respectifs des Associés.

15.3 Le Gérant unique ou le Conseil de Gérance, le cas échéant, peut décider de payer des dividendes intérimaires au (x) associé(s) avant la fin de l'exercice social sur la base d'une situation de comptes montrant que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que (i) le montant à distribuer ne peut pas excéder, si applicable, les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmentés des bénéfices reportés et des réserves distribuables, mais diminués des pertes reportées et des sommes allouées à la réserve établie selon la Loi ou selon les présents Statuts

et que (ii) de telles sommes distribuées qui ne correspondent pas aux bénéfices effectivement réalisés seront remboursées par l'associé(s).

15.4 En cas de déclaration de dividende, un tel dividende devra être alloué et payé comme suit:

15.4.1 un montant équivalent à 0.25% de la valeur nominale de chaque part sociale sera distribué de manière égale à tous les associés au pro rata de leurs parts sociales, sans égard de catégorie, puis

15.4.2 le solde du Montant Disponible sera alloué dans son intégralité aux détenteurs de la dernière catégorie dans l'ordre alphabétique inversé (i.e en premier les Parts Sociales de Catégorie J, puis si aucune Part Sociale de Catégorie J existe, les Parts Sociales de Catégorie I, et ainsi de suite jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de Parts Sociales de Catégorie B existantes).

16. Dissolution et Liquidation.

16.1 La dissolution de la Société sera décidée par l'assemblée des Associés en conformité avec la Loi Luxembourgeoise et l'Article 13. Si à tout moment il n'y a qu'un seul Associé, celui-ci peut à sa propre discrétion, décider de liquider la Société en prenant personnellement à sa charge tous les actifs et dettes, connus ou inconnus, de la Société.

16.2 Après paiement de toutes les dettes et de toutes les charges de la Société et des dépenses de liquidation, les produits nets de la liquidation seront distribués aux associés en conformité et en vue de parvenir sur une base globale au même résultat économique que suite à l'application des règles de distribution existantes pour les distributions de dividendes tel que mentionné à l'article 15.4.

17. Définitions. Montant Disponible signifie le montant total des profits nets de la Société (incluant les profits reportés) dans la mesure où l'associé aura le droit à une distribution de dividendes en accord avec l'article 15 des Statuts, augmenté par (i) toute réserve librement distribuable et (ii) le cas échéant par le montant de la réduction de capital et la réduction de réserve légale relative à la Catégorie de Parts Sociales devant être annulée mais réduit par (i) toute perte (incluant les pertes reportées) et (ii) toutes sommes qui devront être placées en réserve(s) suivant les exigences de la loi ou des Statuts déterminés sur base des Comptes Intérimaires afférents (sans pour éviter tout doute tout calcul en double) tel que:

$MD = (PN + P + RC) - (P + RL)$ Pour lequel:

MD = Montant Disponible

PN = Profits Nets (incluant les profits reportés)

P = toute prime d'émission librement distribuable et autres réserves librement distribuables

RC = montant de la réduction de capital social et de la réduction de la réserve légale en relation avec la Catégorie de Parts Sociales annulée

P = perte (incluant les pertes reportées)

RL = sommes qui devront être placées en réserve(s) suivant les exigences de la loi ou des Statuts Comptes Intérimaires signifie les Comptes Intérimaires de la Société à la Date Comptable Intérimaire pertinente.

Date Comptable Intérimaire signifie la date pas plus tôt que huit (8) jours avant la date du rachat et de l'annulation de la Catégorie de Parts Sociales pertinente.

18. Interprétation et Loi luxembourgeoise.

18.1 Dans les présents Statuts:

18.1.1 Une référence à:

- (a) un genre inclut tous les genres;
- (b) (à moins que le contexte ne requiert autrement) l'utilisation du singulier inclut le pluriel et inversement;
- (c) une "personne" inclut la référence à tout particulier, entreprise, corporation et autre entité sociétaire, gouvernement, état ou organisme d'état ou toute société commune, association ou partenariat, ou tout corps syndical (qu'il ait ou non une personnalité juridique propre);
- (d) une disposition légale ou loi inclut toutes modifications et toutes refontes de celle-ci (avec ou sans modification).

18.1.2 Les titres contenus dans les présents Statuts n'affectent pas leur interprétation.

18.2 En sus des présents Statuts, la Société est aussi soumise à toutes dispositions applicables de la Loi Luxembourgeoise.

Souscription et Libération

«Advent Heart (Cayman) Ltd», prénommée, a souscrit l'ensemble des vingt mille (20.000) parts sociales.

Toutes les parts souscrites ont été entièrement payées en numéraire de sorte que la somme de vingt mille Euros (EUR 20.000,-) est dès maintenant à la disposition de la Société, ce dont il a été justifié au notaire soussigné.

Dispositions transitoires

Le premier exercice social commence à la date de la constitution de la Société et finira le 31 décembre 2011.

Le montant des frais et dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombe à la Société ou qui est mis à charge en raison de sa constitution est évalué environ à mille cinq cents euros.

Résolutions de l'associé unique

Et aussitôt l'associé, représentant l'intégralité du capital social et se considérant comme dûment convoqué, a tenu une assemblée générale extraordinaire et a pris les résolutions suivantes:

1. Le siège social de la Société est établi au 2-4 rue Beck, L-1222 Luxembourg.

2. Les personnes suivantes sont nommées gérants de la Société pour une durée indéterminée:

- Monsieur Michael J. RISTAINO, vice-président de société, né le 8 octobre 1961 à Massachusetts, Etats-Unis d'Amérique, demeurant au 75 State Street, 29th Floor, Boston, MA 02109, Etats-Unis d'Amérique;

- Mademoiselle Maike KIESELBACH, gérante de sociétés, née le 26 février 1973, à Worms, Allemagne, demeurant au 32, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg, et

- Monsieur Fergal O'HANNRACHAIN, comptable, né le 27 novembre 1964 à Dublin et demeurant au 7 rue Tubis, L-2629 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jours, mois et an figurant en tête des présentes.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande du même comparant et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, le texte anglais fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire du comparant, connue du notaire instrumentaire par son nom, prénom usuel, état et demeure, elle a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: L. HARROCH, C. DELVAUX.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 05 octobre 2011. Relation: EAC/2011/13240. Reçu soixante-quinze Euros (75,- EUR).

Le Receveur (signé): SANTIONI.

Référence de publication: 2011143238/622.

(110166071) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2011.

Office Rental Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5365 Munsbach, 9A, rue Gabriel Lippmann.

R.C.S. Luxembourg B 101.273.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011147846/10.

(110171713) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2011.

Ocala Capital Management Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 170.000,00.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 87.268.

Extrait des résolutions de l'Associé Unique prises en date du 12 septembre 2011

L'Associé Unique de la Société a décidé comme suit:

- d'accepter la démission de:

* Alexandra PETITJEAN de sa fonction de Gérant et ce avec effet immédiat.

- d'accepter la nomination de:

* Paul CLARKE né le 16 septembre 1970 à Montréal, Canada, ayant son adresse professionnelle au 20 rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, en qualité de Gérant de la Société et ce avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 12 septembre 2011.
Pour extrait analytique conforme
Jan Willem Overheul
Gérant

Référence de publication: 2011147845/19.

(110171469) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2011.

PepsiCo Group, Société Coopérative.

Siège social: L-1746 Luxembourg, 2, rue Joseph Hackin.

R.C.S. Luxembourg B 163.793.

Il résulte de la décision des actionnaires en date du 14 octobre 2011 de la société PepsiCo Group que les actionnaires ont pris les décisions suivantes:

- Election du nouveau Administrateur B pour une durée indéterminée à compter du 14 octobre 2011:

Martinus C.J. Weijermans, ayant pour adresse professionnelle au 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.

- Démission de l'Administrateur B suivant à compter du 14 octobre 2011:

Franciscus W.J. Welman, ayant pour adresse professionnelle au 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

PepsiCo Group
Patrick L.C. van Denzen
Administrateur B

Référence de publication: 2011147848/17.

(110171329) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2011.

Projektmanagement für Technologie S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6670 Merttert, 36, rue Basse.

R.C.S. Luxembourg B 101.953.

Les comptes annuels au 31/12/2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011147849/10.

(110171072) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2011.

PHM Holdco 12 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 68-70, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 150.685.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011147853/10.

(110171696) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2011.

Petrusse-Immo S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3843 Schifflange, 3, rue de l'Industrie.

R.C.S. Luxembourg B 134.191.

Extrait de l'assemblée générale extraordinaire du 18 octobre 2011

L'Assemblée Générale prend acte de la démission de Rachel Moreira en tant qu'Administrateur et Administrateur délégué et nomme Pierre TEL Domicilié 15 Rue Josy Haendel à L-5829-Alzingen pour une durée de 2 ans aux fonctions d'Administrateur et Administrateur Délégué.

Immobilier Espanol / Limited Euro-Fun Limited

Signatures

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2011147852/14.

(110171151) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2011.

Pictet Europe S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 1, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 63.573.

—
*Extrait du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire
des actionnaires qui s'est tenue à Luxembourg le 21 juin 2011*

«L'Assemblée, après délibération, prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

1. IL EST RESOLU de reconduire les mandats d'administrateur de Messieurs Jacques de Saussure, Daniel Wanner, Jürg Egli et Philippe Liniger et Pierre Etienne pour une période prenant fin à l'assemblée générale qui se tiendra en 2012;
2. Le mandat de réviseur confié à PricewaterhouseCoopers S.à.r.l. Luxembourg, est reconduit pour une période prenant fin à l'assemblée générale qui se tiendra en 2012;»

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pictet Europe S.A.

Kerstin Kramer / Thomas Keller

Référence de publication: 2011147854/17.

(110171283) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2011.

Pictor Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 85.477.

J'ai le regret de vous informer que je renonce par la présente à mes fonctions d'administrateur au sein de votre société, avec effet immédiat.

Luxembourg, le 24 octobre 2011.

Frédérique VIGNERON.

Référence de publication: 2011147855/10.

(110171115) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2011.

Pictor Finance S.A., Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 85.477.

1. Le siège social au 8, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg de la société PICTOR FINANCE S.A. inscrite au registre de commerce et des sociétés sous le numéro B 85.477 est dénoncé avec effet immédiat.

2. Le contrat de domiciliation à durée indéterminée conclu entre la société PICTOR FINANCE S.A. et Luxembourg Management Company Group SA (LMC Group S.A.), est résilié avec effet immédiat.

Luxembourg, le 24 octobre 2011.

L.M.C Group S.A.

Société Anonyme

Signature

Référence de publication: 2011147858/14.

(110171119) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2011.

Pictor Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 85.477.

J'ai le regret de vous informer que je renonce par la présente à mes fonctions d'administrateur au sein de votre société, avec effet immédiat.

Luxembourg, le 24 octobre 2011.

Patricia JUPILLE.

Référence de publication: 2011147856/10.

(110171116) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2011.

Pictor Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 85.477.

J'ai le regret de vous informer que je renonce par la présente à mes fonctions d'administrateur au sein de votre société, avec effet immédiat.

Luxembourg, le 24 octobre 2011.

Luisella MORESCHI.

Référence de publication: 2011147857/10.

(110171118) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2011.

Barclays Luxembourg Finance Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 224.216,08.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 9, allée Scheffer.
R.C.S. Luxembourg B 125.421.

In the year two thousand and eleven, on the sixth of October;

Before Us, Me Carlo WERSANDT, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg;

THERE APPEARED

ZINC HOLDINGS LIMITED, a limited company incorporated under the laws of the Cayman Islands, registered with the Cayman Islands Registrar of Companies under number MC-160163 and registered with the UK Companies House under number FC026491, whose registered office is at Uglan House, PO Box 309, Grand Cayman KY1-1104, Cayman Islands, here represented by Me Anneleen HOFKENS, Avocat Liste II, with professional address at 2-4, place de Paris, L-2314 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg by virtue of a proxy given on 6 October 2011.

The said proxy, signed "ne varietur" by the proxyholder of the appearing party and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party is the sole shareholder (the "Sole Shareholder") of "Barclays Luxembourg Finance Holdings S.à r.l." (the "Company"), a société à responsabilité limitée, governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 9, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 125.421, incorporated pursuant to a deed of the notary Me Paul FRIEDERS, notary then residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, dated 19 March 2007, whose articles of incorporation (the "Articles") were published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations on 24 May 2007, number 961, page 46087. The Articles of the Company have been amended for the last time pursuant to a deed of the undersigned notary, dated 3 October 2011, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

The appearing party representing the whole share capital requires the notary to act the following resolutions taken in accordance with the provisions of article 200-2 of the Luxembourg law on commercial companies of 10 August 1915, as amended, pursuant to which a sole shareholder of a société à responsabilité limitée shall exercise the powers of the general meeting of shareholders of the Company and the decisions of the sole shareholder are recorded in minutes or drawn up in writing, and with article 15 of the Articles:

First resolution

The Sole Shareholder decides to reclassify all the 25,000 (twenty-five thousand) current shares in the share capital of the Company as A ordinary shares (the "A Ordinary Shares").

Second resolution

The Sole Shareholder decides to create a new class of B ordinary shares in the share capital of the Company, with such rights and obligations as set forth in the Articles (the "B Ordinary Shares" and together with the A Ordinary Shares, the "Shares").

Third resolution

The Sole Shareholder decides to increase the issued share capital of the Company by an amount of two hundred and twenty-four thousand two hundred and fourteen point thirty-two British Pounds (GBP 224,214.32) so as to bring it from its current amount of twenty-two thousand British Pounds (GBP 22,000.-) to two hundred and forty-six thousand two hundred and fourteen point thirty-two British Pounds (GBP 246,214.32), by creating and issuing two hundred and fifty-four thousand seven hundred and eightynine (254,789) new B Ordinary Shares with a nominal value of zero point eighty-eight British Pounds (GBP 0.88) each (the "New Shares").

The New Shares are all subscribed by SWAN LANE INVESTMENTS LIMITED, a limited company incorporated under the laws of the United Kingdom, having its registered office at 1 Churchill Place, London E14 5HP, England and registered

with the UK Companies House under number 02793078, here represented by Me Anneleen HOFKENS, prenamed, (the "New Shareholder" and together with the Sole Shareholder, the "Shareholders"), by virtue of a proxy given on 6 October 2011, under private seal, which, initialed "ne varietur" by the appearing person and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such New Shares are entirely paid up by a contribution in cash of an amount of two billion eight hundred and two million six hundred and seventy-nine thousand British Pounds (GBP 2,802,679,000.-). The global contribution of two billion eight hundred and two million six hundred and seventy-nine thousand British Pounds (GBP 2,802,679,000.-) is allocated as follows: two hundred and twenty-four thousand two hundred and fourteen point thirty-two British Pounds (GBP 224,214.32) are allocated to the share capital of the Company and two billion eight hundred and two million four hundred and fifty-four thousand seven hundred and eighty-five point sixty-eight British Pounds (GBP 2,802,454,785.68) are allocated to the share premium account of the Company.

The proof of the existence of the contribution has been produced to the undersigned notary.

Fourth resolution

The Shareholders decide to reduce the company's share capital by an amount of twenty-one thousand nine hundred and ninety-nine point twelve British Pounds (GBP 21,999.12), so as to bring the share capital from two hundred and forty-six thousand two hundred and fourteen point thirty-two British Pounds (GBP 246,214.32) down to two hundred and twenty-four thousand two hundred and fifteen point two British Pounds (GBP 224,215.2) by cancellation of twenty-four thousand nine hundred and ninety-nine (24,999) A Ordinary Shares having each a par value of zero point eighty-eight British Pounds (GBP 0.88) and currently held by ZINC HOLDINGS LIMITED.

The Shareholders acknowledge that the other shareholder SWAN LANE INVESTMENTS LIMITED has waived its right to equal treatment in respect of the cancellation by the Company of part of its shares.

Fifth resolution

The Shareholders decide to increase the company's share capital by an amount of zero point eighty-eight British Pounds (GBP 0.88), so as to bring the share capital from two hundred and twenty-four thousand two hundred and fifteen point two British Pounds (GBP 224,215.2) to two hundred and twenty-four thousand two hundred and sixteen point zero eight British Pounds (GBP 224,216.08) by the issuance of one (1) A Ordinary Shares having a par value of zero point eighty-eight British Pounds (GBP 0.88) (the "New A Ordinary Share").

The New A Ordinary Share is subscribed by ZINC HOLDINGS LIMITED, and is entirely paid up by a contribution in cash of an amount of twenty-one thousand nine hundred and ninety-nine point twelve British Pounds (GBP 21,999.12). The global contribution of twenty-one thousand nine hundred and ninety-nine point twelve British Pounds (GBP 21,999.12) is allocated as follows: zero point eighty-eight British Pound (GBP 0.88) is allocated to the share capital of the Company and twenty-one thousand nine hundred and ninety-eight point twenty-four British Pounds (GBP 21,998.24) are allocated to the share premium accounts of the Company.

The proof of the existence of the contribution has been produced to the undersigned notary.

Sixth resolution

As a consequence of the above resolutions, the Shareholders decide to amend article 6 of the Articles of the Company, which shall henceforth read as follows:

" **Art. 6.** The share capital of the company is fixed at two hundred and twenty-four thousand two hundred and sixteen point zero eight British Pounds (GBP 224,216.08) represented by (i) two (2) A ordinary shares (the "A Ordinary Shares") and (ii) two hundred and fifty-four thousand seven hundred and eighty-nine (254,789) B ordinary shares (the "B Ordinary Shares", and together with the A Ordinary Shares, the "shares"), having a nominal value of zero point eighty-eight British Pounds (GBP 0.88) each, entirely subscribed and fully paid up.

In addition to the share capital, the company may have share premium or other reserve accounts, into which any premium paid on any share or class of shares or reserve is transferred and the balance of which is freely distributable and at the disposal of the company."

Seventh resolution

The Shareholders decide to amend article 7 of the Articles of the Company, which shall henceforth read as follows:

" **Art. 7.** Every share entitles its owner to one (1) vote.

Shares are freely transferable among shareholders. Transfer of shares inter vivos to non-shareholders may only be made with the prior approval of shareholders representing three quarters (3/4) of the corporate capital.

Otherwise it is referred to the provisions of articles 189 and 190 of the Companies' Law.

The shares are indivisible with regard to the company, which admits only one (1) owner for each of them.

Redemption at the request of a shareholder

The A Ordinary Shares in the company shall not be redeemable at the request of a shareholder.

The holder(s) of the B Ordinary Shares may demand a redemption by the company of all or part of the B Ordinary Shares by delivery to the company of a B Ordinary Redemption Notice which shall specify the B Ordinary Shares Redemption Date and the number of B Ordinary Shares to be redeemed. The B Ordinary Shares Redemption Date must be at least one (1) Business Day after the date of the B Ordinary Shares Redemption Notice.

The redemption price for the B Ordinary Shares that are subject to a Redemption Notice will be determined by the company and will be equal to the B Ordinary Shares Redemption Price.

The company hereby agrees that it shall, by receiving the Redemption Notice, consider itself as bound by the conditions thereof and undertakes to enter into a share redemption agreement for the purposes of effecting the redemption in accordance with the Companies' Law, to register the transfer of the B Ordinary Shares as of the Redemption Date in its share register and to proceed with the relevant filings and publication formalities.

On the Mandatory Redemption Date, all B Ordinary Shares that remain outstanding at such moment shall be mandatorily redeemed.

Any redemption at a B Ordinary Shares Redemption Date or at the Mandatory Redemption Date will be conditional upon (i) any declared but unpaid dividends being paid by the company prior to such redemption and (ii) the company having amounts available for distribution (including distributable reserves and profits) as determined by the board of managers on the basis of interim accounts not older than 5 (five) Business Days. If the company has insufficient amounts available for distribution, then it shall redeem a lower amount of B Ordinary Shares as determined by the board of managers or pay a lower redemption price as determined by the board of managers, it being understood that such price must not exceed the Available Amount.

Such redemption of B Ordinary Shares shall be immediately followed by a cancellation of such B Ordinary Shares by a share capital reduction to be decided by an extraordinary general meeting of the shareholders.

The shareholders agree and accept that the company may, in accordance with this article, redeem or cancel shares (but not all the shares in issue) and that any redemption may be made on a basis other than a pro rata basis.

Redemption decided by the board of managers

The company may redeem its shares whenever the board of managers consider this to be in the best interest of the company, subject to the terms and conditions it shall determine and within the limitations set forth by these articles of association and by law.

Such redemption will be conditional upon the company having amounts available for distribution (including distributable reserves and profits) as determined by the board of managers on the basis of interim accounts not older than five (5) Business Days.

Such redemption shall be immediately followed by a cancellation of such shares by a share capital reduction to be decided by an extraordinary general meeting of the shareholders.

The shareholders agree and accept that the company may, in accordance with this article, redeem or cancel shares (but not all the shares in issue) and that any redemption may be made on a basis other than a pro rata basis."

Eighth resolution

The Shareholders decide to amend paragraph 4 of article 11 of the Articles of the Company, which shall henceforth read as follows:

"Circular resolutions signed by all members of the board of managers will be as valid and effective as if passed at a meeting duly convened and held provided that a circular resolution shall be valid and effective only if each member of the board of managers has signed such circular resolution at a time when he/she is physically present in Luxembourg. Such signatures may appear on a single document or multiple copies of an identical resolution. The date of such circular resolution shall be the date of the last signature."

Ninth resolution

The Shareholders decide to amend article 19 of the Articles of the Company in order to change the distribution rights attached to the shares of the Company, which shall henceforth read as follows:

" **Art. 19.** The credit balance of the profit and loss account, after deduction of the expenses, costs, amortizations, charges and provisions represents the net profit of the company.

Each year, five percent (5%) of the net profit will be transferred to the statutory reserve (the "Legal Reserve"). This deduction ceases to be compulsory when the statutory reserve amounts to one tenth (1/10) of the capital (excluding for the avoidance of doubt any premium) but must be resumed until the reserve fund is entirely reconstituted if, any time and for any reason whatever, it has been reduced below such proportion.

To the extent that amounts are available for distribution (including reserves and profits) at the level of the company for distribution as dividends and to the extent permitted by law and by the present articles of association, dividends may (after allocation of any profits to the legal reserve) be paid to the holders of shares pro rata on a pari passu basis, the amount of such dividend shall be determined by the board of managers based on the Total Equity Investment of the shareholders. Once declared, the dividend on the B Ordinary Shares shall rank senior to declared dividends on the A Ordinary Shares.

Notwithstanding the preceding provisions, the board of managers may decide to pay interim dividends to the shareholder(s) before the end of the financial year on the basis of a statement of accounts showing that sufficient amounts (including distributable reserves and profits) are available for distribution, it being understood that (i) the amount to be distributed may not exceed, where applicable, realised profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves (including amounts recorded as share premium to the extent that these amounts constitute available amounts), but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established according to the laws or these articles of association and that (ii) any such distributed sums which do not correspond to profits actually earned shall be reimbursed by the shareholder(s)."

Tenth resolution

The Shareholders decide to amend article 21 of the Articles of the Company so it shall now be read as follows:

" **Art. 21.** Subject to the provisions of the Companies' Law, a majority of shareholders owning at least three-quarters of the company's share capital can decide to dissolve the company and to proceed to its liquidation.

In the event of a dissolution of the company, the liquidation will be carried out by one (1) or more liquidators who need not to be shareholder(s), designated by the general meeting of shareholders at the majority defined by article 142 of the Companies' Law.

After payment of all the debts of and charges against the company and the expenses of liquidation, the net liquidation proceeds shall be distributed to the shareholders in the following order:

(a) Firstly, any outstanding declared dividend payable in respect of the B Ordinary Shares shall be paid pro rata on a pari passu basis;

(b) Secondly, any outstanding declared dividend payable in respect of the A Ordinary Shares shall be paid pro rata on a pari passu basis;

(c) Thirdly, the holders of the B Ordinary Shares shall be repaid their B Ordinary Total Equity Investment pro rata on a pari passu basis;

(d) Fourthly, the holders of the A Ordinary Shares shall be repaid their A Ordinary Total Equity Investment pro rata on a pari passu basis;

(e) Fifthly, any remaining amount available for distribution shall then be distributed to the holders of the A Ordinary Shares and B Ordinary Shares, it being understood that the net profits, if any, will be allocated for these purposes pro rata on a pari passu basis between all of the shares in issue at the time of the liquidation."

Eleventh resolution

The Shareholders decide to insert a new definition section into the Articles of the Company in a new title VI (further to the renumbering of the Articles of the Company), which shall henceforth read as follows:

"Title VI. Definitions

"A Ordinary Total Equity Investment" means the total amount of Equity paid in connection with the A Ordinary Shares as outstanding from time to time.

"Available Amount" is the sum of the following amounts taken from the interim accounts determined by the board of managers:

(i) the net profits of the Company including carried forward profits less any losses of the Company including carried forward losses, plus

(ii) any freely distributable share premium and other freely distributable reserves of the Company, it being understood, for the avoidance of doubt, that it includes any share premium which relates to all the shares in issue (and not only the share premium paid on the B Ordinary Shares to be redeemed); minus

(iii) any sums to be placed into or retained in a non-distributable reserve pursuant to the requirements of law or these articles of association, and in particular, without limitation thereto, the sums to be placed in the Legal Reserve.

"Business Day" means a day, except a Sunday or Saturday, on which banks in Luxembourg and London are open for business generally.

"Equity" means any amounts recorded as "fonds propres" in the balance sheet of the company from time to time, including notably any amounts allocated to the share capital account and any amounts allocated to share premium and capital reserve accounts, as the case may be.

"Liquidation Value" means in respect of any share and on any given date, the amount to which the holder of such share would be entitled in accordance with article 21.

"Mandatory Redemption Date" means 6 October 2021. "B Ordinary Shares Redemption Notice" means a notice by a holder of B Ordinary Shares and requesting the redemption by the company of the B Ordinary Shares.

"B Ordinary Shares Redemption Date" means the date on which a redemption of B Ordinary Shares shall become effective.

"B Ordinary Shares Redemption Price" means the Liquidation Value of such B Ordinary Shares at the day of redemption (excluding amounts in respect of any declared but unpaid dividends as these will be paid out prior to redemption in accordance with the provisions of article 7), provided that the total B Ordinary Shares Redemption Price payable for all the B Ordinary Shares to be redeemed upon a share redemption must not exceed the then-current Available Amount.

"B Ordinary Total Equity Investment" means the total amount of Equity paid in connection with the B Ordinary Shares as outstanding from time to time.

"Total Equity Investment" in relation to one shareholder, means the total amount of Equity paid by such shareholder as outstanding from time to time.

Costs and Expenses

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses in any form whatsoever which the Company incurs or for which it is liable by reason of the present deed is approximately seven thousand two hundred Euros.

Statement

The undersigned notary who understands and speaks English and French, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing party and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Luxembourg, at the date indicated in the beginning of the document.

After reading the present deed to the proxy-holder of the appearing party, acting as said before known to the notary by name, first name, civil status and residence, the said proxy-holder has signed with Us the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède

L'an deux mille onze, le six octobre;

Pardevant Nous Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg;

A COMPARU

ZINC HOLDINGS LIMITED, une limited company constituée sous l'empire du droit des Iles Cayman, immatriculée auprès du Registre des Sociétés des Iles Cayman sous le numéro MC-160163 et immatriculée auprès du UK Companies House sous le numéro FC026491, dont le siège social sis au Uglan House, PO Box 309, Grand Cayman KY1-1104, Cayman Islands, ici représentée par Me Anneleen HOFKENS, Avocat Liste II, avec adresse professionnelle au 2-4, place de Paris, L-2314 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 6 octobre 2011.

Ladite procuration, signée "ne varietur" par la mandataire de la partie comparante et par le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour les besoins de l'enregistrement.

Laquelle partie comparante est l'associé unique ("Associé Unique") de "Barclays Luxembourg Finance Holdings S.à r.l." (la "Société"), une société à responsabilité limitée, régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 9, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg et immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 125.421, constituée suivant un acte reçu par Maître Paul FRIEDERS, notaire alors de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, le 19 Mars 2007, dont les statuts (les "Statuts") ont été publiés dans le Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations le 24 Mai 2007, n°961, page 46087. Les Statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois suivant un acte reçu par le notaire instrumentant, le 3 octobre 2011, non encore publié dans le Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

La partie comparante représentant la totalité du capital social, requiert le notaire de prendre acte des résolutions suivantes prises en conformité avec les dispositions de l'Article 200-2 de la loi Luxembourgeoise sur les sociétés commerciales du 10 août 1915, telle que modifiée, lequel article dispose que l'associé unique d'une société à responsabilité limitée exercera les pouvoirs de l'assemblée générale des associés de la Société et les décisions de l'associé unique sont inscrites dans les procès verbaux ou par écrit, et avec l'article 15 des Statuts:

Première résolution

L'Associé Unique décide de re-classifier toutes les 25.000 (vingt-cinq mille) parts sociales actuellement existantes dans le capital social de la Société en des parts sociales ordinaires de type A (les "Parts Sociales Ordinaires A").

Deuxième résolution

L'Associé Unique décide de créer une nouvelle classe de parts sociales ordinaires de type B dans le capital social de la Société, dont les droits et obligations sont définis par les Statuts (les "Parts Sociales Ordinaires B", et ensemble avec les Parts Sociales Ordinaires A, les "Parts Sociales").

Troisième résolution

L'Associé Unique décide d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de deux cent vingt-quatre mille deux cent quatorze virgule trente-deux Livres Sterling (GBP 224.214,32) de manière à le porter de son montant actuel de vingt-deux mille Livres Sterling (GBP 22.000,-) à deux cent quarante-six mille deux cent quatorze virgule trente-deux

Livres Sterling (GBP 246.214,32), par la création et l'émission deux cent cinquante-quatre mille sept cent quatre-vingt-neuf (254.789) nouvelles Parts Sociales Ordinaires B ayant une valeur nominale de zéro virgule quatre-vingt-huit Livres Sterling (GBP 0,88) chacune (les "Nouvelles Parts Sociales").

Les Nouvelles Parts Sociales sont toutes souscrites par SWAN LANE INVESTMENTS LIMITED, une limited company constituée sous l'empire du droit de Royaume-Uni, dont le siège social sis au 1 Churchill Place, London E14 5HP, Royaume-Uni et immatriculée auprès du UK Companies House sous le numéro 02793078, ici représentée par Me Anneleen HOFKENS, préqualifiée, (le "Nouvel Associé", et ensemble avec l'Associé Unique, les "Associés"), en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 6 octobre 2011, laquelle procuration, signée "ne varietur" par la personne comparante et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour les besoins de l'enregistrement.

Ces Nouvelles Parts Sociales sont entièrement souscrites et libérées par un apport en numéraire d'un montant de deux milliards huit cent deux millions six cent soixantedix-neuf mille Livres Sterling (GBP 2.802.679.000,-). L'apport global de deux milliards huit cent deux millions six cent soixante-dix-neuf mille Livres Sterling (GBP 2.802.679.000,-) est alloué comme suit: deux cent vingt-quatre mille deux cent quatorze virgule trente-deux Livres Sterling (GBP 224.214,32) sont alloués au capital social de la Société et deux milliards huit cent deux millions quatre cent cinquante-quatre mille sept cent quatre-vingt-cinq virgule soixante-huit Livres Sterling (GBP 2.802.454.785,68) sont alloués aux comptes de prime d'émission de la Société.

La preuve de l'apport a été produite devant le notaire soussigné.

Quatrième résolution

Les Associés décident de réduire le capital social de la Société par un montant de vingt-et-un mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf virgule douze Livres Sterling (GBP 21.999,12), afin de le porter de deux cent quarante-six mille deux cent quatorze virgule trente-deux Livres Sterling (GBP 246.214,32) à deux cent vingt-quatre mille deux cent quinze virgule deux Livres Sterling (GBP 224.215,2) par l'annulation de vingt-quatre mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf (24.999) Parts Sociales Ordinaires A ayants chacune une valeur de zéro virgule quatre-vingt-huit Livres Sterling (GBP 0,88) et actuellement détenues par ZINC HOLDINGS LIMITED.

Les Associés reconnaissent que l'autre associé de la Société SWAN LANE INVESTMENTS LIMITED a renoncé à son droit d'égalité de traitement en relation avec l'annulation par la Société d'une partie de ses parts sociales.

Cinquième résolution

Les Associés décident d'augmenter le capital social de la Société par un montant de zéro virgule quatre-vingt-huit Livres Sterling (GBP 0,88), afin de le porter de deux cent vingt-quatre mille deux cent quinze virgule deux Livres Sterling (GBP 224.215,2) à deux cent vingt-quatre mille deux cent seize virgule zéro huit Livres Sterling (GBP 224.216,08) par l'émission d'une (1) Part Sociale Ordinaire A ayant une valeur de zéro virgule quatre-vingt-huit Livres Sterling (GBP 0,88) (la "Nouvelle Part Sociale Ordinaire A").

La Nouvelle Part Sociale Ordinaire A est souscrite par ZINC HOLDINGS LIMITED, et est entièrement payée par un apport en numéraire d'un montant de vingt-et-un mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf virgule douze Livres Sterling (GBP 21.999,12). L'apport global de vingt-et-un mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf virgule douze Livres Sterling (GBP 21.999,12,-) est alloué comme suit: zéro virgule quatre-vingt-huit Livres Sterling (GBP 0,88) sont alloués au capital social de la Société et vingt-et-un mille neuf cent quatre-vingt-dix-huit virgule vingt-quatre Livres Sterling (GBP 21.998,24) sont alloués au compte de prime d'émission de la Société.

La preuve de l'existence de l'apport a été produite devant le notaire soussigné.

Sixième résolution

En conséquence des résolutions qui précèdent, les Associés décident de modifier l'article 6 des Statuts de la Société, lequel aura dorénavant la teneur qui suit:

" **Art. 6.** Le capital social de la Société est fixé à deux cent vingt-quatre mille deux cent seize virgule zéro huit Livres Sterling (GBP 224.216,08) représenté par (i) deux (2) parts sociales ordinaires A (les "Parts Sociales Ordinaires A") et (ii) deux cent cinquante-quatre mille sept cent quatre-vingt-neuf (254.789) parts sociales ordinaires B (les "Parts Sociales Ordinaires B", et ensemble avec les Parts Sociales Ordinaires A, les "parts sociales"), ayants une valeur nominale de zéro virgule quatre-vingt-huit Livres Sterling (GBP 0,88) chacune, entièrement souscrites et libérées.

En plus de son capital social, la Société peut posséder des comptes de prime d'émission ou d'autres comptes de réserve, dans lesquels toute prime payée sur toute part sociale ou classe de parts sociales ou réserve est transférée et dont les soldes sont librement distribuables et à la disposition de la Société."

Septième résolution

Les Associés décident de modifier l'article 7 des Statuts de la Société, lequel dorénavant la teneur qui suit:

" **Art. 7.** Chaque part sociale donne droit à une (1) voix.

Les Parts Sociales sont librement cessibles entre associés. Une cession de parts sociales entre vifs à des tiers non-associés ne peut être effectuée que moyennant l'agrément préalable des associés représentant au moins trois quarts (3/4) du capital social.

Pour le reste, il est fait renvoi aux dispositions des articles 189 et 190 de la Loi sur les Sociétés.

Les parts sociales sont indivisibles à l'égard de la Société qui n'admet qu'un (1) seul titulaire à son égard pour chaque part sociale.

Rachat à la demande d'un associé

Les Parts Sociales Ordinaires A de la Société ne sont pas rachetables à la demande d'un associé.

Le(s) détenteur(s) des Parts Sociales Ordinaires B peut demander le rachat par la Société de tout ou partie des Parts Sociales Ordinaires B en délivrant à la Société une Notice de Rachat des Parts Sociales Ordinaires B laquelle détaillera la Date de Rachat des Parts Sociales Ordinaires B et le nombre des Parts Sociales Ordinaires B à racheter. La Date de Rachat des Parts Sociales Ordinaires B doit être au moins un (1) Jour Ouvrable après la date de la Notice de Rachat des Parts Sociales Ordinaires B.

Le prix de rachat des Parts Sociales Ordinaires B visées par une Notice de Rachat sera déterminé par la Société est sera égal au Prix de Rachat des Parts Sociales Ordinaires B.

La Société accepte par la présente, qu'à réception de la Notice de Rachat, elle sera tenue par les conditions de celle-ci et s'engage à entrer dans un contrat de rachat des parts sociales aux fins d'effectuer le rachat en conformité avec la Loi sur les Sociétés, d'enregistrer le transfert des Parts Sociales Ordinaires B dès la Date de Rachat dans son registre des parts sociales et d'effectuer les dépôts ainsi que les formalités de publicité requises.

À la Date de Rachat Obligatoire, toutes les Parts Sociales Ordinaires B qui restent en circulation seront obligatoirement rachetées.

Tout rachat à une Date de Rachat des Parts Sociales Ordinaires B ou à la Date de Rachat Obligatoire ne sera possible à la condition que (i) tout dividende déclaré mais impayé, soit payé par la Société avant un tel rachat et (ii) que la Société dispose des montants disponibles pour distribution (y compris des réserves et des bénéfices distribuables) tels que déterminés par le Conseil de gérance sur base de comptes sociaux intérimaires datant de 5 (cinq) Jours Ouvrables au plus. Si la Société ne dispose pas des fonds suffisants pour effectuer la distribution, elle rachètera un montant inférieur des Parts Sociales Ordinaires B déterminé par le Conseil de gérance ou elle payera un prix de rachat inférieur déterminé par le Conseil de gérance, étant entendu qu'un tel prix ne doit pas dépasser le Montant Disponible.

Un tel rachat de Parts Sociales Ordinaires B sera immédiatement suivi de l'annulation de ces Parts Sociales Ordinaires B par réduction du capital social à décider en assemblée générale extraordinaire des associés.

Les associés sont d'accord et acceptent que la Société puisse, conformément au présent article, racheter ou annuler des parts sociales (mais non toutes les parts sociales émises) et que tout rachat peut être fait sur une base autre que pro rata.

Rachat décidé par le Conseil de gérance

La Société peut racheter ses parts sociales à tout moment où le Conseil de gérance considère un tel rachat comme étant dans l'intérêt de la Société, compte tenu des termes et conditions que le Conseil de gérance va déterminer et dans les limites imposées par les présents statuts et par la loi.

Un tel rachat sera possible à la condition que la Société dispose des montants disponibles pour effectuer la distribution (y compris des réserves et des bénéfices distribuables) tels que déterminés par le Conseil de gérance sur base des comptes sociaux intérimaires datant de 5 (cinq) Jours Ouvrables au maximum.

Un tel rachat sera immédiatement suivi de l'annulation de ces parts sociales par une réduction du capital social à décider en assemblée générale extraordinaire des associés.

Les associés sont d'accord et acceptent que la Société peut, conformément au présent article, racheter ou annuler des parts sociales (mais non toutes les parts sociales émises) et que tout rachat peut être fait sur une base autre que pro rata."

Huitième résolution

Les Associés décident de modifier le paragraphe 4 de l'article 11 des Statuts de la Société, lequel aura dorénavant la teneur qui suit:

"Les résolutions circulaires signées par tous les membres du Conseil de gérance seront valables et effectives comme si elles ont été prises lors d'une réunion d'un Conseil de gérance dûment convoquée et tenue sous condition qu'une résolution circulaire doit être valable et efficace seulement si chaque membre du Conseil de gérance a signé cette résolution circulaire à un moment quand il/elle est présent physiquement au Luxembourg. Les signatures des gérants pourront apparaître sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une décision identique. La date de ces résolutions circulaires sera la date de la dernière signature."

Neuvième résolution

Les Associés décident de modifier l'article 19 des Statuts de la Société, afin de modifier les droits de distribution attachés aux parts sociales de la Société, lequel dorénavant la teneur qui suit:

" **Art. 19.** Le solde créditeur du compte de profits et pertes, après déduction des dépenses, coûts, amortissements, charges et provisions représente le bénéfice net de la Société.

Chaque année, il est prélevé cinq pour cent (5%) sur le bénéfice net pour la constitution de la réserve légale (la "Réserve Légale"). Ce prélèvement cesse d'être obligatoire, dès que la Réserve Légale a atteint le dixième (1/10) du capital social (à l'exclusion, aux fins de certitude, de toute prime d'émission), mais devra être reconstitué, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, la Réserve Légale a été entamée et représente moins du dixième (1/10) du capital social.

Dans la mesure où il y existent des montants disponibles pour distribution (y compris des réserves et des bénéfices) au niveau de la Société pour distribution comme dividende et dans la mesure permise par la loi et par les présents statuts, des dividendes peuvent (après l'allocation des bénéfices à la Réserve Légale) être payés aux détenteurs des parts sociales pro rata sur une base pari passu, le montant de tels dividendes sera déterminé par le Conseil de gérance sur base de l'Investissement Total en Fonds Propres des associés. Une fois déclarés, les dividendes sur les Parts Sociales Ordinaires B bénéficieront d'un privilège de paiement par rapport aux dividendes déclarés sur les Parts Sociales Ordinaires A.

Nonobstant les dispositions qui précèdent, le Conseil de gérance peut décider de payer des dividendes intérimaires aux associé(s) avant la fin de l'année fiscale sur base des comptes intérimaires démontrant que des montants suffisants (y compris des réserves distribuables et des bénéfices) sont disponibles pour distribution, étant entendu que (i) le montant à distribuer ne peut pas dépasser, si applicable, les bénéfices réalisés depuis la fin de l'année fiscale précédente, majorés des bénéfices reportés et des réserves distribuables (y compris des montants inscrits comme primes d'émission dans la mesure où ces montants constituent des montants disponibles), et diminués des pertes reportées et des sommes à allouer à une réserve à établir en conformité avec les lois ou les présents statuts et que (ii) toute somme distribuée qui ne correspond pas à un bénéfice effectif sera remboursée par les associé(s)."

Dixième résolution

Les Associés décident de modifier l'article 21 des Statuts de la Société, lequel dorénavant la teneur qui suit:

" **Art. 21.** Sous réserve des dispositions de la Loi sur les Sociétés, une majorité des associés possédants au moins trois-quarts du capital social peuvent décider de dissoudre la Société et de procéder à sa liquidation.

En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera effectuée par un (1) ou plusieurs liquidateurs qui peuvent ne pas être des associés, désignés par l'assemblée générale des associés à la majorité définie par l'article 142 de la Loi sur les Sociétés.

Après le paiement de toutes les dettes et charges de la Société et des dépenses de liquidation, le montant de bénéfice net de liquidation sera distribué aux associés dans l'ordre suivant:

(a) Premièrement, tout dividende déclaré et resté impayé, dû en relation avec les Parts Sociales Ordinaires B sera payé pro rata sur une base pari passu;

(b) Deuxièmement, tout dividende déclaré et resté impayé, dû en relation avec les Parts Sociales Ordinaires A sera payé pro rata sur une base pari passu;

(c) Troisièmement, les détenteurs des Parts Sociales Ordinaires B seront remboursés de leur Investissement Total en Fonds Propres Ordinaires B pro rata sur une base pari passu;

(d) Quatrièmement, les détenteurs des Parts Sociales Ordinaires A seront remboursés de leur Investissement Total en Fonds Propres Ordinaires A pro rata sur une base pari passu;

(e) Cinquièmement, tout montant restant disponible pour distribution sera ensuite distribué aux détenteurs des Parts Sociales Ordinaires A et des Parts Sociales Ordinaires B, étant entendu que le bénéfice net, s'il y en a, sera alloué à ces fins pro rata sur une base pari passu entre toutes les parts sociales en circulation au moment de la liquidation."

Onzième résolution

Les Associés décident d'insérer une nouvelle section de définitions dans les Statuts de la Société dans un nouveau titre VI (suite à la renumérotation des Statuts de la Société), laquelle dorénavant la teneur qui suit:

"Titre VI. Définitions

"Date de Rachat des Parts Sociales Ordinaires B" signifie the date à laquelle un rachat des Parts Sociales Ordinaires B deviendra effectif.

"Date de Rachat Obligatoire" signifie le 6 Octobre 2021.

"Fonds Propres" signifie tout montant inscrit comme des "fonds propres" dans le bilan de la Société de temps en temps, y compris notamment tout montant alloué au compte du capital social et tout montant alloué aux comptes de prime d'émission et de réserves, si applicable.

"Investissement Total en Fonds Propres" signifie à propos d'un associé le montant total des Fonds Propres mis à disposition de la Société par cet associé, de temps à autre.

"Investissement Total en Fonds Propres Ordinaires A" signifie le montant total des Fonds Propres contribués avec les Parts Sociales Ordinaires A, de temps à autre.

"Investissement Total en Fonds Propres Ordinaires B" signifie le montant total des Fonds Propres contribués avec les Parts Sociales Ordinaires B, de temps à autre.

"Jour Ouvrable" signifie un jour, sauf un samedi ou un dimanche, auquel les banques au Luxembourg et à Londres sont généralement ouvertes.

"Montant Disponible" est la somme des montants suivants, au regard des comptes intermédiaires, tels que déterminés par le Conseil de gérance:

(i) le bénéfice net de la Société y compris des bénéfices reportés moins toutes pertes de la Société y compris des pertes reportées, plus

(ii) toute prime d'émission librement distribuable et autres réserves de la Société librement distribuables, étant entendu, afin d'éviter tout doute, qu'ils incluent toute prime d'émission liée à toutes les parts sociales émises (et non seulement la prime d'émission payée sur les Parts Sociales Ordinaires B à racheter); moins

(iii) toute somme à placer ou retenir dans une réserve non-distribuable en conformité avec les exigences de la loi ou des présents statuts, et notamment, sans limitation, les sommes à affecter à la Réserve Légale.

"Notice de Rachat des Parts Sociales Ordinaires B" signifie la notice donnée par un détenteur des Parts Sociales Ordinaires B et demandant le rachat par la Société des Parts Sociales Ordinaires B.

"Prix de Rachat des Parts Sociales Ordinaires B" signifie la Valeur de Liquidation des Parts Sociales Ordinaires B au jour de rachat (à l'exclusion des montants liés à tout dividende déclaré mais impayé qui seront payés avant le rachat en conformité avec les dispositions de l'article 7), à condition que la totalité du Prix de Rachat des Parts Sociales Ordinaires B payable pour toutes les Parts Sociales Ordinaires B à racheter à la suite d'un rachat des parts sociales ne dépasse pas le Montant Disponible tel que à ce jour-là.

"Valeur de Liquidation" signifie pour toute part sociale et à toute date donnée, le montant auquel le détenteur d'une telle part sociale aurait droit en application de l'article 21."

Coûts et Dépenses

Le montant total des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société, ou qui sont mis à sa charge à raison des présentes, s'élève approximativement à la somme de sept mille deux cents euro.

Déclaration

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais et le français, déclare par les présentes, qu'à la requête de la partie comparante, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la requête de la même partie comparante et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise prévaudra.

DONT ACTE, le présent acte a été passé à Luxembourg, à la date indiquée en tête des présentes.

Après lecture du présent acte à la mandataire de la partie comparante, agissant comme dit ci-avant, connue du notaire par nom, prénom, état civil et domicile, ladite mandataire a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: A. HOFKENS, C. WERSANDT.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 11 octobre 2011. LAC/2011/44844. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur ff. (signé): Tom BENNING.

POUR EXPEDITION CONFORME délivrée;

Luxembourg, le 18 octobre 2011.

Référence de publication: 2011143270/469.

(110166097) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2011.

Pina Coiffure S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.400,00.

Siège social: L-4939 Bascharage, 10, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 91.746.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011147859/10.

(110171706) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2011.

Profils Aluminium Stocks Services S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1941 Luxembourg, 261, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 110.614.

Les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

PROFILS ALUMINIUM STOCKS SERVICES S.A.
261, route de Longwy
L-1941 LUXEMBOURG
Signature

Référence de publication: 2011147860/14.

(110171640) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2011.

Renaissance Asset Managers Global Funds, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 153.629.

—
EXTRAIT

Il est porté à la connaissance des tiers que Monsieur Ashar QURESHI a démissionné de sa fonction d'Administrateur de la société Renaissance Asset Managers Global Funds SICAV en date du 22 septembre 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 octobre 2011.

J.P. Morgan Bank Luxembourg S.A.

Renaissance Asset Managers Global Funds SICAV

Agent domiciliataire

Référence de publication: 2011147863/15.

(110171036) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2011.

Sierra Investments (Luxembourg) 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 47.075,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 96.118.

—
EXTRAIT

Suite à une fusion entre Sierra Asset Management - Gestão de Activos, SA. et Sierra Management Portugal - Gestão de Centros Comerciais S.A. (renommée Sierra Portugal, S.A.), une société anonyme avec siège social au Rua Amílcar Cabral, 23, Quinta do Lambert, Lisboa, Portugal, inscrite au Registo Comercial de Lisboa sous le numéro 502 142 324, Sierra Portugal, S.A. a été confirmé comme gérant de la Société pour une durée indéterminée par décision de l'associé unique du 18 octobre 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 octobre 2011.

Pour la Société

Signature

Référence de publication: 2011147866/18.

(110171030) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2011.

Sierra Investments (Luxembourg) 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 2.778.150,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue John F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 96.119.

—
EXTRAIT

Suite à une fusion entre Sierra Asset Management - Gestão de Activos, S.A. et Sierra Management Portugal - Gestão de Centros Comerciais S.A. (renommée Sierra Portugal, S.A.), une société anonyme avec siège social au Rua Amílcar Cabral, 23, Quinta do Lambert, Lisboa, Portugal, inscrite au Registo Comercial de Lisboa sous le numéro 502 142 324, Sierra Portugal, S.A. a été confirmé comme gérant de la Société pour une durée indéterminée par décision de l'associé unique du 18 octobre 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 octobre 2011.

Pour la Société

Signature

Référence de publication: 2011147867/18.

(110171025) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2011.

SD Holding Company S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 152.707.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour SD Holding Company SA

Caceis Bank Luxembourg

Signatures

Référence de publication: 2011147868/12.

(110171674) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2011.

Semolux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4142 Esch-sur-Alzette, Camping Galgebierg.

R.C.S. Luxembourg B 144.108.

Les comptes annuels au 31.12.2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011147870/10.

(110171503) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2011.

SF (Lux) SICAV 2, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 33A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 101.287.

Résolution de la réunion du conseil d'administration du 14 octobre 2011

- Est élu au Conseil d'Administration avec effet au 14 octobre 2011:

* M. Holger Pfeiffer, Membre du conseil d'administration, 33 A Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Luxembourg jusqu'à l'assemblée générale annuelle de 2012

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 octobre 2011.

Pour SF (Lux) Sicav 2

UBS Fund Services (Luxembourg) S.A.

Benjamin Wacker / Mathias Welter

Associate Director / Associate Director

Référence de publication: 2011147871/17.

(110171164) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2011.

SF (Lux) Sicav 1, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 33A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 100.557.

Résolution de la réunion du conseil d'administration du 14 octobre 2011

- Est élu au Conseil d'Administration avec effet au 14 octobre 2011:

* M. Holger Pfeiffer, Membre du conseil d'administration, 33 A Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Luxembourg jusqu'à l'assemblée générale annuelle de 2012

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 octobre 2011.

Pour SF (Lux) Sicav 1

UBS Fund Services (Luxembourg) S.A.

Benjamin Wacker / Mathias Welter

Associate Director / Associate Director

Référence de publication: 2011147872/17.

(110171159) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2011.

SF (Lux) Sicav 3, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 33A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 104.252.

—
Résolution de la réunion du conseil d'administration du 14 octobre 2011

- Est élu au Conseil d'Administration avec effet au 14 octobre 2011:

* M. Holger Pfeiffer, Membre du Conseil d'Administration, 33 A Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Luxembourg jusqu'à l'assemblée générale annuelle de 2012

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 octobre 2011.

Pour SF (Lux) Sicav 3

UBS Fund Services (Luxembourg) SA.

Benjamin Wacker / Mathias Welter

Associate Director / Associate Director

Référence de publication: 2011147873/17.

(110171166) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2011.

Simac PSF S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3372 Leudelange, 2, rue Léon Laval.

R.C.S. Luxembourg B 113.805.

—
Extrait des résolutions prise par le conseil d'administration en date du 30 septembre 2011

Le mandat de Mazars comme réviseur d'entreprises agréé a pris fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes clos au 31 décembre 2010.

Le Conseil d'administration a décidé de ne pas renouveler son mandat

Le conseil d'administration décide de nommer BDO AUDIT, ayant son siège social au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, comme réviseur d'entreprises agréé pour l'exercice clos au 31 décembre 2011.

Luxembourg, le 19 octobre 2011.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2011147874/16.

(110171644) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2011.

AAM International S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5365 Munsbach, 9, rue Gabriel Lippmann.

R.C.S. Luxembourg B 116.477.

In the year two thousand and eleven, on the twentieth day of October.

Before Maître Edouard Delosch, notary residing in Rambrouch, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

AAM Luxembourg, S.à r.l., a private limited liability company ("société à responsabilité limitée") incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office in L-5365 Munsbach, 9, rue Gabriel Lippmann, Parc d'Activité Syrdall 2, registered with the Luxembourg register of commerce and companies ("registre de commerce et des sociétés") under number B 116.476 (the "Sole Shareholder"),

here represented by:

Maître Sophie ARVIEUX, lawyer, residing professionally in L-1521 Luxembourg, 122, rue Adolphe Fischer,

by virtue of a proxy given under private seal on 19 October 2011.

The proxy, after having been signed "ne varietur" by the proxy holder and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as aforementioned, has requested the undersigned notary to record the following:

- The appearing party is the sole shareholder of the company AAM International, S.à r.l., a private limited liability company ("société à responsabilité limitée"), having its registered office in L-5365 Munsbach, 9, rue Gabriel Lippmann, Parc d'Activité Syrdall 2, registered with the Luxembourg register of commerce and companies ("registre de commerce et des sociétés") under number B 116.477, incorporated pursuant to a deed of Maître Gérard LECUIT, notary residing in Luxembourg, dated 9 May 2006, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 1401 dated 20 July 2006 (the "Company"). The articles of association of the Company have been lastly amended pursuant to a deed of Maître Joseph ELVINGER, notary residing in Luxembourg, dated 23 October 2006, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 2343 dated 15 December 2006.

- The Company's corporate capital is fixed at USD 4,935,550.- (four million nine hundred thirty-five thousand five hundred fifty United States Dollars) represented by 98,711 (ninety-eight thousand seven hundred eleven) shares of USD 50.- (fifty United States Dollars) each.

- The agenda is worded as follows:

1. Acknowledgement and acceptance of the resignation of Mr. Steven Richard KEYES as category A manager of the Company with immediate effect;

2. Amendment of article 2 of the Company's articles of association, so to have henceforth the following wording:

" **Art. 2.** The purposes for which the Company is established are to undertake, in Luxembourg and abroad, financing operations by granting loans to corporations belonging to the same international group to which it belongs itself. These loans will be refinanced inter alia but not limited to, by financial means and instruments such as loans from shareholders or group companies or bank loans.

Furthermore, the Company may carry out all transactions pertaining directly or indirectly to the taking of participating interests in any enterprises in whatever form, as well as the administration, the management, the control and the development of such participating interests.

The Company may particularly use its funds for the setting-up, the management, the development, the disposal of a portfolio consisting of any securities and patents of whatever origin, participate in the creation, the development and the control of any enterprise, acquire by the way of contribution, subscription, underwriting or by option to purchase and any other way whatever, any type of securities and patents, realize them by way of sale, transfer, exchange or otherwise, have developed these securities and patents, grant companies in which it has participating interests any support, loans, advances or guarantees.

The Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and any kind of debt and equity securities. It may lend funds, including, without limitation, the proceeds of any borrowings, to its subsidiaries, affiliated companies and any other companies belonging to the same group as the Company. It may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over some or all of its assets to guarantee its own obligations and those of any other company belonging to the same group as the Company, and, generally, for its own benefit and that of any other company or person. For the avoidance of doubt, the Company may not carry out any regulated financial sector activities without having obtained the requisite authorisation.

In addition, the Company may -outside the Grand Duchy of Luxembourg -acquire primary materials, transform these primary materials into manufactured goods and sells these manufactured goods.

In general, the Company may carry out any financial, commercial, industrial, personal or real estate transactions, take any measure to safeguard its right and make any transactions whatsoever which are directly or indirectly connected with its purposes or which are liable to promote their development or extension.

3. Amendment of article 4 of the Company's articles of association, so to have henceforth the following wording:

"The Company will have the name AAM International S.à r.l."

4. Amendment of article 12 paragraph 6 of the Company's articles of association, so to have henceforth the following wording:

"In case of plurality of managers, the Company will be validly committed towards third parties by (i) the joint signature of one category A manager and one category B manager or (ii) the joint signature of one category A manager and one category C manager."; and

5. Miscellaneous.

The Sole Shareholder then passes the following resolutions:

First resolution

The Sole Shareholder acknowledges and accepts the resignation of Mr. Steven Richard KEYES as category A manager of the Company with immediate effect.

Second resolution

Article 2 of the Company's articles of association is amended and shall henceforth have the following wording:

" **Art. 2.** The purposes for which the Company is established are to undertake, in Luxembourg and abroad, financing operations by granting loans to corporations belonging to the same international group to which it belongs itself. These loans will be refinanced inter alia but not limited to, by financial means and instruments such as loans from shareholders or group companies or bank loans.

Furthermore, the Company may carry out all transactions pertaining directly or indirectly to the taking of participating interests in any enterprises in whatever form, as well as the administration, the management, the control and the development of such participating interests.

The Company may particularly use its funds for the setting-up, the management, the development, the disposal of a portfolio consisting of any securities and patents of whatever origin, participate in the creation, the development and the control of any enterprise, acquire by the way of contribution, subscription, underwriting or by option to purchase and any other way whatever, any type of securities and patents, realise them by way of sale, transfer, exchange or otherwise, have developed these securities and patents, grant companies in which it has participating interests any support, loans, advances or guarantees.

The Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and any kind of debt and equity securities. It may lend funds, including, without limitation, the proceeds of any borrowings, to its subsidiaries, affiliated companies and any other companies belonging to the same group as the Company. It may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over some or all of its assets to guarantee its own obligations and those of any other company belonging to the same group as the Company, and, generally, for its own benefit and that of any other company or person. For the avoidance of doubt, the Company may not carry out any regulated financial sector activities without having obtained the requisite authorisation.

In addition, the Company may -outside the Grand Duchy of Luxembourg -acquire primary materials, transform these primary materials into manufactured goods and sells these manufactured goods.

In general, the Company may carry out any financial, commercial, industrial, personal or real estate transactions, take any measure to safeguard its right and make any transactions whatsoever which are directly or indirectly connected with its purposes or which are liable to promote their development or extension.'

Third resolution

Article 4 of the Company's articles of association is amended and shall henceforth have the following wording:

" **Art. 4.** The Company will have the name AAM International S.à r.l."

Fourth resolution

Article 12 paragraph 6 of the Company's articles of association is amended and shall henceforth have the following wording:

"In case of plurality of managers, the Company will be validly committed towards third parties by (i) the joint signature of one category A manager and one category B manager or (ii) the joint signature of one category A manager and one category C manager."

Expenses

The expenses, costs, remuneration or charges in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed, are estimated at approximately one thousand two hundred euro (EUR 1,200.-).

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version; at the request of the same appearing party and in case of divergences between the English and French texts, the English version shall prevail.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning.

The document having been read and translated to the proxyholder of the appearing party, who is known to the undersigned notary by his surname, first name, civil status and residence, said proxy holder signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille onze, le vingtième jour du mois d'octobre.

Par devant Nous Maître Edouard Delosch, notaire de résidence à Rambrouch, Grand-Duché de Luxembourg.

A COMPARU:

AAM Luxembourg, S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, établie et ayant son siège social à L-5365 Munsbach, 9, rue Gabriel Lippmann, Parc d'Activité Syrdall 2, immatriculée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 116.476 (l'«Associé Unique»);

ici représentée par:

Maître Sophie ARVIEUX, avocat, avec adresse professionnelle à L1521 Luxembourg, 122 rue Adolphe Fischer, en vertu d'une procuration en date du 19 octobre 2011.

Laquelle procuration, après signature ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentant, demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.

Laquelle comparante, représentée ainsi qu'il a été dit, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- La comparante est l'associée unique de la société à responsabilité limitée AAM International, S.à r.l., établie et ayant son siège social à L5365 Munsbach, 9, rue Gabriel Lippmann, Parc d'Activité Syrdall 2, immatriculée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 116.477, constituée suivant un acte reçu par Maître Gérard LECUIT, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 9 mai 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1401 en date du 20 juillet 2006 (la "Société"). Les statuts de la Société ont été dernièrement modifiés suivant un acte reçu par Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 23 octobre 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 2343 en date du 15 décembre 2006.

- Le capital social de la Société est fixé à USD 4.935.550,- (quatre millions neuf cent trente-cinq mille cinq cent cinquante Dollars Américains), représenté par 98.711 (quatre-vingt-dix-huit mille sept cent onze) parts sociales d'une valeur nominale de USD 50,-(cinquante Dollars Américains) chacune.

- L'ordre du jour est conçu comme suit:

1. Constat et acceptation de la démission de Mr Steven Richard KEYES en tant que gérant de catégorie A de la Société avec effet immédiat;

2. Modification de l'article 2 des statuts de la Société, qui aura désormais la teneur suivante:

« **Art. 2.** L'objet pour lequel la Société est constitué est d'entreprendre, au Luxembourg et à l'étranger des opérations de financement en effectuant des prêts à des sociétés du même groupe international qu'elle. Ces prêts seront refinancés inter alia mais non limités par des intentions ou instruments financiers comme des prêts des actionnaires ou sociétés du groupe ou prêts bancaires.

En outre, la Société peut se charger de toute transaction touchant directement ou indirectement à la prise de participation d'intérêts dans quelque entreprise que ce soit, de quelque manière que ce soit, tout comme la gestion, la gérance, le contrôle et le développement de telles participations d'intérêts.

La Société peut notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, au développement, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres ou brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets, accorder aux sociétés dans lesquelles elle a des participations toute sorte de subventions, prêts, avances ou garanties.

La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de billets à ordre, d'obligations et de titres et instruments de toute autre nature. La Société peut prêter des fonds, y compris notamment, les revenus de tous emprunts, à ses filiales, sociétés affiliées ainsi qu'à toutes autres sociétés. La Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou autrement créer et accorder des sûretés sur toute ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et celles de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et en faveur de toute autre société ou personne. En tout état de cause, la Société ne peut effectuer aucune activité réglementée du secteur financier sans avoir obtenu l'autorisation requise.

De plus, la Société peut -en dehors du Grand-Duché de Luxembourg -acquérir des matières premières, les transformer en biens manufacturés et les vendre.

En règle générale, la Société peut entreprendre n'importe quelle transaction, financière, commerciale, industrielle, personnelle ou immobilière, peut prendre n'importe quelle mesure pour sauvegarder ses droits et faire toute transaction étant directement ou indirectement en relation avec son objet ou étant liée à la promotion de son développement ou extension.»

3. Modification de l'article 4 des statuts de la Société, qui aura désormais la teneur suivante:

« **Art. 4.** La Société a comme dénomination AAM International S.à r.l.»

4. Modification de l'article 12 paragraphe 6 des statuts de la Société, qui aura désormais la teneur suivante:

«En cas de pluralité de gérants, la Société est valablement engagée vis-à-vis des tiers par (i) les signatures conjointes d'un gérant de catégorie A et d'un gérant de catégorie B ou (ii) les signatures conjointes d'un gérant de catégorie A et d'un gérant de catégorie C.»; et

5. Divers.

L'Associé Unique prend ensuite les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé Unique prend acte de la démission de Mr Steven Richard KEYES en tant que gérant de catégorie A de la Société avec effet immédiat, et l'accepte.

Deuxième résolution

L'article 2 des statuts de la Société est modifié et aura désormais la teneur suivante:

« **Art. 2.** L'objet pour lequel la Société est constitué est d'entreprendre, au Luxembourg et à l'étranger des opérations de financement en effectuant des prêts à des sociétés du groupe international auquel elle appartient. Ces prêts seront refinancés inter alia mais non limités par des intentions ou instruments financiers comme des prêts des actionnaires ou sociétés du groupe ou prêts bancaires.

En outre, la Société peut se charger de toute transaction touchant directement ou indirectement à la prise de participation d'intérêts dans quelque entreprise que ce soit, de quelque manière que ce soit, tout comme la gestion, la gérance, le contrôle et le développement de telles participations d'intérêts.

La Société peut notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, au développement, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres ou brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets, accorder aux sociétés dans lesquelles elle a des participations toute sorte de subventions, prêts, avances ou garanties.

La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de billets à ordre, d'obligations et de titres et instruments de toute autre nature. La Société peut prêter des fonds, y compris notamment, les revenus de tous emprunts, à ses filiales, sociétés affiliées ainsi qu'à toutes autres sociétés. La Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou autrement créer et accorder des sûretés sur toute ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et celles de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et en faveur de toute autre société ou personne. En tout état de cause, la Société ne peut effectuer aucune activité réglementée du secteur financier sans avoir obtenu l'autorisation requise.

De plus, la Société peut -en dehors du Grand-Duché de Luxembourg -acquérir des matières premières, les transformer en biens manufacturés et les vendre.

En règle générale, la Société peut entreprendre n'importe quelle transaction, financière, commerciale, industrielle, personnelle ou immobilière, peut prendre n'importe quelle mesure pour sauvegarder ses droits et faire toute transaction étant directement ou indirectement en relation avec son objet ou étant liée à la promotion de son développement ou extension.»

Troisième résolution

L'article 4 des statuts de la Société est modifié et aura désormais la teneur suivante:

« **Art. 4.** La Société a comme dénomination AAM International S.à r.l.»

Quatrième résolution

L'article 12 paragraphe 6 des statuts de la Société est modifié et aura désormais la teneur suivante:

«En cas de pluralité de gérants, la Société est valablement engagée vis-à-vis des tiers par (i) les signatures conjointes d'un gérant de catégorie A et d'un gérant de catégorie B ou (ii) les signatures conjointes d'un gérant de catégorie A et d'un gérant de catégorie C.»

Frais

Les dépenses, frais, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui seront supportés par la Société en conséquence du présent acte, sont estimés approximativement à mille deux cents euros (EUR 1.200.).

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes, qu'à la requête de la partie comparante, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la requête de la même partie comparante et en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, connu du notaire soussigné par ses noms, prénom usuel, état et demeure, celui-ci a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: S. Arvieux, DELOSCH.

Enregistré à Redange/Attert, le 21 octobre 2011. Relation: RED/2011/2213. Reçu soixante-quinze (75,-) euros.

Le Receveur (signé): KIRSCH.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial C.

Rambrouch, le 21 octobre 2011.

Référence de publication: 2011147909/235.

(110172057) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 octobre 2011.

Texfina S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 62.803.

J'ai le regret de vous informer que je renonce par la présente à mes fonctions d'administrateur au sein de votre société, avec effet immédiat.

Luxembourg, le 24 octobre 2011.

Frédérique VIGNERON.

Référence de publication: 2011147875/10.

(110171239) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2011.

Port Noir Investment S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 131.314.221,15.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 83.483.

L'an deux mille onze, le dix octobre.

Par-devant Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

CB Lux S.à r.l. – FIS, société à responsabilité limitée établie à Luxembourg sous la forme d'un fonds d'investissement spécialisé, soumise à la loi du 13 février 2007 relatives aux fonds d'investissement spécialisés, dont le siège social est établi au 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg, Grand-Duché de Luxembourg et en registrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 108.295,

ici représenté par Monsieur Raymond THILL, maître en droit, avec adresse professionnelle au 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Luxembourg le 23 septembre 2011.

Laquelle procuration après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentaire, demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.

Laquelle comparante, par son mandataire, a requis le notaire instrumentaire d'acter que:

I. La comparante est l'associé unique de la société à responsabilité limitée établie à Luxembourg, sous le dénomination "Port Noir Investment S.à r.l." constituée suivant acte reçu de Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 23 juillet 2001, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 144 du 26 janvier 2002 et dont les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu de Maître Joseph Elvinger en date du 18 décembre 2009, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 290 du 10 février 2010.

II. Le siège social de la société est établi au 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg, Grand-Duché de Luxembourg.

III. L'associé unique décide de transférer, avec effet immédiat, le siège social de la Société de son adresse actuelle au 5, rue Guillaume Kroll, L1882 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg.

IV. Suite au transfert du siège social ci-dessus, le premier paragraphe de l'article 5 des statuts de la Société est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

« **Art. 5. Siège social. (1^{er} paragraphe).** Le siège social est établi dans la commune de Luxembourg-Ville.»

Frais

Les dépenses, frais, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge à raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de six cent quatre-vingt-dix Euros (EUR 690.-).

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture faite et interprétation donnée au mandataire du comparant, connu du notaire par son nom et prénom, état et demeure, elle a signé ensemble avec Nous notaire, le présent acte.

Signé: R. Thill et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 13 octobre 2011. Relation: LAC/2011/45342. Reçu soixante-quinze euros (EUR 75,).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 octobre 2011.

Référence de publication: 2011148311/44.

(110172312) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 octobre 2011.

UBS (Lux) Sicav 1, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 33A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 115.357.

- Mandat non renouvelé avec effet au 30 Septembre 2011:

* M. Gilbert Schintgen

- Nomination au Conseil d'administration avec effet au 14 octobre 2011:

* M. Thomas Portmann, Membre du conseil d'administration, Pelikanstrasse 19, CH-8001, Suisse, pour une période se terminant à l'assemblée générale annuelle de 2012.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 Octobre 2011.

Pour UBS (Lux) SICAV 1

UBS Fund Services (Luxembourg) S.A.

Benjamin Wacker / Mathias Welter

Associate Director / Associate Director

Référence de publication: 2011147883/18.

(110171153) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2011.

UBS (Lux) Strategy Sicav, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 33A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 43.925.

- Mandat non renouvelé avec effet au 30 Septembre 2011:

* M. Gilbert Schintgen

- Nomination au Conseil d'administration avec effet au 14 octobre 2011:

* M. Thomas Portmann, Membre du conseil d'administration, Pelikanstrasse 19, CH-8001, Suisse, pour une période se terminant à l'assemblée générale annuelle de 2012.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 Octobre 2011.

Pour UBS (Lux) Strategy SICAV

UBS Fund Services (Luxembourg) S.A.

Benjamin Wacker / Mathias Welter

Associate Director / Associate Director

Référence de publication: 2011147884/18.

(110171152) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2011.

UBS (Lux) Structured Sicav, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 33A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 101.286.

Résolution de la réunion du conseil d'administration du 14 octobre 2011

- Est élu au Conseil d'Administration avec effet au 14 octobre 2011:

* M. Holger Pfeiffer, Membre du Conseil d'administration, 33 A Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Luxembourg jusqu'à l'assemblée générale annuelle de 2012

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 octobre 2011.

Pour UBS (Lux) Structured Sicav

UBS Fund Services (Luxembourg) S.A.

Benjamin Wacker / Mathias Welter

Associate Director / Associate Director

Référence de publication: 2011147885/17.

(110171168) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2011.
